commune de
BOUVRON

Magazine
de janvier - février - mars 2023

Cérémonie des vœux 2023

Après deux années d'absence, la traditionnelle cérémonie des vœux se tient le **mardi 17 janvier 2023 à partir de 19h00 à HORIZINC**. Cette année, la Communauté de Communes du Pays de Blain s'associe aux vœux de la municipalité à l'occasion d'une cérémonie conjointe.

Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs vont constituer un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

Par téléphone : 02 40 56 32 18

En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- jeudi : de 9h00 à 12h30

Par mail : accueil@bouvron.eu

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique : La mairie > conseil municipal > Le maire et vos élus

Pour les urgences uniquement, les week-ends et jours fériés : astreinte@bouvron.eu

Pour rejoindre un comité consultatif, envoyez-nous votre candidature à : comites-consultatifs@bouvron.eu

Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie

Via Instagram

Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

le site Internet	la page Facebook :	le compte
www.bouvron.eu	www.facebook.com/communedebouvron	Instagram : @bouvron.eu

Permanences d'élus les samedis sur RDV.

Le mot du Maire

Chères Bouvronnaises, Chers Bouvronnais,

L'année 2022 s'est achevée avec de nombreuses actions sur notre commune. Les aînés ont pu découvrir une semaine bleue avec de nombreuses activités, clôturée par le traditionnel repas qui n'avait pu avoir lieu depuis 2020. La culture n'était pas en reste, entre les spectacles municipaux, le spectacle de Noël pour les enfants des écoles, l'opération La Grande Lessive. Les associations ont également été très actives, entre Les Z'arts qui ont **mis à l'honneur des artistes locaux non professionnels** (mais dont les talents n'étaient pas à démontrer), le marché de Noël, les lotos et autres concours de belotes... Les élus du conseil municipal des enfants, avec l'appui des bénévoles de la Minothèque, ont inauguré dans les locaux du Tiers-Lieu un tout nouveau service de **ludothèque** à destination des enfants et des familles.

Cette fin d'année a également permis aux élus d'organiser une réunion publique pour **informer sur les avancées concernant le projet du centre-bourg**, que ce soient les aménagements publics, les fouilles archéologiques et les **premiers chantiers de déconstruction de bâtiments** (îlot Datin). Des aménagements seront conduits sur la place de l'Abbé Corbillé pour lui apporter végétation et coloration avant de réaliser les travaux d'ampleur en 2024. D'autres avancées seront visibles en 2023 avec des **ralentisseurs sur plusieurs entrées de bourg** pour contrecarrer l'augmentation des excès de vitesse, un **agrandissement de l'aire de jeux dans le parc de la Minoterie**, la finalisation des plans pour le futur centre technique qui abritera une nouvelle salle associative, des travaux de mise en séparatif eaux pluviales/eaux usées sur la rue Jean-Louis Maillard, les aménagements de l'écoquartier alors que de nombreuses constructions s'achèvent, et de plusieurs petites actions du quotidien pour entretenir nos bâtiments publics.

Avec la crise énergétique actuelle, la préoccupation des agents et élus de la commune pour réaliser des économies d'énergie a conduit à des ajustements sur le chauffage des salles, l'éclairage public, la rénovation progressive des luminaires publics en passant aux LED, l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école publique, et la **programmation de la rénovation énergétique de certains bâtiments communaux sur les années à venir**.

Pays de Blain Communauté va également conduire à partir de 2023 des actions pour réduire les consommations énergétiques dans ses bâtiments (dont le centre aquatique), mais également **aider financièrement les particuliers souhaitant effectuer des rénovations énergétiques**, sous conditions de ressources. Les bacs jaunes ont également commencé à être ramassés en porte à porte dès janvier.

Cette année 2023 marque un tournant, avec de nombreux chantiers à venir, à l'aune du mi-mandat. L'ensemble du conseil municipal vous souhaite ainsi une très belle année 2023, source de projets, de bonheurs du quotidien, d'investissements dans les actions collectives, associatives, culturelles, pour **faire vivre notre commune dynamique.**

Emmanuel Van Brackel
Maire de Bouvron

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	2-9
FINANCES	10
VIE RURALE	11
URBANISME	12-13
ÉTAT CIVIL	14
PAYS DE BLAIN	15-16
ÉDUCATION	17-20
CADRE DE VIE	21-24
SOCIAL	25-26
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	27
CULTURE	28-31
VIE ASSOCIATIVE	32-38
ÉCOLOGIE	39-44

Magazine de Bouvron
Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.eu
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu
Tirage : 1 800 exemplaires
Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron
Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations
Photos : mairie de Bouvron, associations
Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé par Imprigraph Groupe / Sillon – Savenay
IMPRIM'VERT

Mail : **permanence@jeanclauderaux.fr**
Téléphone : **02 49 86 00 05**
Site internet : **www.jeanclauderaux.fr**
Facebook : **@JClaudeRaux**
Twitter : **@JeanClaudeRaux**
Instagram : **@jeanclauderaux_**
Fil'Actu sur inscription à :
permanence@jeanclauderaux.fr

Le mot de votre député, Jean-Claude Raux

En juin dernier, je rendais mon écharpe de maire de Saffré pour endosser celle de député. Désormais, tout en gardant une forte proximité avec vous, sur le terrain, c'est aussi à Paris que je porte la voix des ruralités actives. Je siège à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, je suis également membre de la délégation aux collectivités territoriales.

Les premiers mois de mon mandat ont été marqués par les conséquences visibles du réchauffement climatique, le contexte incertain en raison de l'inflation et des prix inouïs de l'énergie, des inquiétudes liées aux services publics...

Je fonde la suite de mon mandat sur une méthode qui a toujours été la mienne : l'écoute, la contribution et la participation ouverte. Car ces combats pour l'avenir, nous devrons les mener ensemble, à tous les niveaux.

Mon équipe parlementaire, Nadine Lucas, ma suppléante et moi-même nous tenons donc à votre disposition pendant les permanences, les réunions publiques et par l'ensemble des moyens habituels.

Vous avez également la possibilité de suivre mon actualité via les réseaux sociaux et en vous abonnant à mon Fil'Actu.

Retrouvez l'ensemble de nos coordonnées pour nous contacter et d'ici là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2023.

Jean-Claude RAUX
DÉPUTÉ des ruralités actives
6ème circonscription de LOIRE-ATLANTIQUE

Futures locations place de la Minoterie

À l'angle de la rue Louis Guihot et de la place de la Minoterie, la mairie rénove actuellement deux locaux destinés à la location.

- Au rez-de-chaussée : un local commercial de 37m² pouvant être séparé en 2 bureaux, plus local rangement et sanitaire, pour un loyer de 400€ TTC par mois.
- À l'étage : un logement social T2, composé d'un grand séjour, salon, cuisine de 32m² au total, une chambre de 9,6m², salle de bain et WC.

Ces locaux entièrement rénovés à neuf, seront disponibles à la location à partir du mois d'avril 2023.

Pour toute demande, veillez-vous adresser en mairie, en laissant vos coordonnées et pour le local commercial, précisez le type d'activité envisagée.

Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, M. le Maire, Emmanuel VAN BRACKEL et l'équipe municipale, ont commémoré l'armistice de la Première guerre mondiale le 11 novembre dernier, accompagnés par le porte-drapeau de l'UNC et les sapeurs-pompiers de la commune.

Quatre élus du conseil municipal des enfants ont introduit le discours de M. le Maire en rappelant l'importance de la paix et se sont exprimés à l'unisson : "Nous soutenons l'Ukraine dans ces moments difficiles, vous êtes des héros dans nos cœurs."

Bouvron lance son appli communale !

Depuis janvier 2023, la collectivité est désormais équipée de son application communale !

Vous pouvez la télécharger sur votre mobile et suivre en direct toutes les actualités de la commune.

Cette application communale vous permet :

- De signaler en temps réel des problématiques sur la commune (voiries, bâtiments, réseaux, etc.) afin d'optimiser le déclenchement de l'intervention des services techniques
- De vous tenir informé en temps réel des actualités communales et de suivre l'agenda des évènements culturels organisés sur la commune
- De suivre les actualités des associations de la commune, contributrices des renseignements figurant dans l'application
- De choisir, selon vos préférences et centres d'intérêts, de recevoir des notifications personnalisées en cas de nouveauté !

Rejoignez-nous vite sur l'APPLI !

Récompense Fleurs et Paysages

La commune de Bouvron a gagné le prix "Coup de cœur" de Fleurs et Paysages organisé par le département. Lors de la cérémonie du 23 novembre 2022, devant plusieurs communes de Loire-Atlantique, **un prix a été décerné à la commune Bouvron "pour sa démarche vers une gestion de plus en plus durable et l'affirmation de son identité rurale"** récompensant ainsi la qualité de ses espaces verts et la gestion responsable associée. Au cours de la cérémonie, nous avons pu également apercevoir les bonnes pratiques dans les autres communes, tel que l'enherbement du cimetière.

De gauche à droite, Remy ORHON, Vice-président Développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme, Antoine GUERLOU, Directeur des services techniques et Tony GUIBERT, Responsable Espaces verts.

Les services techniques à l'heure des économies d'énergie

Nouveaux enjeux dans cette nouvelle année 2023 : la sobriété énergétique et les économies d'énergie. Voici les mesures qui ont été mise en place au sein de la collectivité.

Eclairage public

Comme vous avez pu le remarquer, les horaires de l'éclairage public sont modifiés afin de faire des économies d'énergie. De plus, tous les lampadaires du quartier de la minoterie ont été changés par des lampadaires LED.

Bâtiments communaux

Des investissements sur les systèmes de régulation de chaufferie ont été entrepris afin de réguler au mieux les bâtiments communaux. La température de référence a été fixée à 19°C.

Photovoltaïque

La toiture du préau du bâtiment D de l'école publique s'est vu recouverte de panneaux photovoltaïques. En tout, 80 modules sont installés pour une production de 32kWC qui permettra de couvrir environ un quart de la consommation de l'école. L'intérieur de la chaudière à bois a également été refait afin d'éviter la détérioration de son rendement.

Et afin de favoriser l'industrie locale, un essai est en cours avec l'entreprise De Vigneral, un élagueur de Bouvron, afin qu'il nous fournisse les plaquettes nécessaires au fonctionnement du chauffage de l'école en hiver.

Assainissement

De forts investissements ont été réalisés en 2022 pour maintenir le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, et notamment le changement de pompes vieillissantes qui avaient plus de 15 ans.

Afin d'éviter une détérioration rapide des équipements, nous rappelons aux habitants qu'il est primordial de ne jeter que du papier toilette dans les WC.

Afin d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration, des travaux seront menés sur le réseau d'assainissement en 2023. Le projet consiste à séparer les eaux de pluie des eaux usées. Les travaux seront situés sur la rue Jean Louis Maillard jusqu'à la rue Eugène Couetoux du Tertre. **Ces opérations impliqueront des perturbations temporaires dans le centre-bourg lors du premier semestre de l'année 2023.**

Autres interventions

Durant plusieurs mois, les habitants ont pu déplorer des plaques d'égouts manquantes dans le bourg de Bouvron. Suite à des vols similaires sur plusieurs communes, il a été difficile pour le fournisseur de trouver la référence correspondante à nos plaques. Depuis novembre 2022, nous avons pu réinstaller les nouvelles plaques et celles-ci ont été soudées pour éviter un futur vol. Pour information, le rachat des plaques d'égouts a coûté 4000€ à la commune.

De nouvelles banquettes ont été installées au niveau du terrain de pétanque. De plus, dans le cadre de l'extension de la zone de jeu pour enfants, trois nouveaux bancs seront mis en place.

Deux nouveaux agents aux services techniques !

Franck AUBRY, 60 ans, originaire de Touraine, est notre nouvel agent des services techniques spécialement dédié à la station d'épuration des Landes de Bardoul et aux interventions de réparations de nos bâtiments.
Franck est électromécanicien de formation et possède un parcours quelque peu atypique. Il a travaillé en Haute Savoie sur la maintenance d'électricité industrielle, la gestion de neige artificielle ou encore en tant que chauffagiste. Un temps gérant et travailleur indépendant dans la proposition d'hébergement insolite, il a ensuite aussi été saisonnier dans l'agriculture biologique pendant 7 ans dans le Gard. Il y a deux ans, il a décidé de se rapprocher de sa famille et a posé ses valises à Plessé.
Après avoir travaillé aux services espaces verts de la commune d'Avessac, il a postulé au poste qui venait de se libérer à Bouvron. Franck est donc désormais fonctionnaire stagiaire.
Il a pris ses marques et a pu bénéficier tout récemment d'une formation proposée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur l'assainissement avec filtration sable et filtres plantés qui correspond au système de notre station d'épuration.

> *Je suis content d'avoir trouvé ce poste qui me permet d'allier un travail intéressant, proche de mon domicile. De plus, je travaille avec des gens sympathiques et dans une bonne ambiance, ce qui est primordial.*

Nino BELLIOT, 16 ans, est apprenti pendant 2 ans aux espaces verts. Il prépare un CAP Paysagiste au Lycée Professionnel de Guérande. Arrivé en septembre 2022, il passe 3 jours sur le terrain avec nos équipes et 2 jours en formation. Encadré par Tony GUIBERT, son maître de stage, il travaille sur les tontes, le débroussaillage, les plantations...
Cet apprentissage correspond à ses attentes et son maître de stage confirme que ce dernier s'implique bien dans ses tâches y compris dans celles qui ne sont pas forcément les plus agréables.
Un partenariat qui semble donc bien parti !

Franck Aubry

Nino Belliot

Fonction publique

Modification du RIFSEEP

Pour rappel, le RIFSEEP concerne la rémunération des agents de la collectivité et se décline en 2 parties :
- l'indemnité de fonctions, de sujétions, et d'expertise (IFSE)
- le complément indemnitaire annuel (CIA).

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, et après avis favorable de centre de gestion (CDG), les élus municipaux ont approuvé, à l'unanimité, la séparation de l'IFSE en 2 parts :
- Une part fonctionnelle avec plafonds versée mensuellement valorisant la nature des fonctions de l'agent
- Une part forfaitaire avec plafonds versée semestriellement et basée sur l'expérience professionnelle de l'agent.

Cette modification a pour objectif de valoriser davantage l'investissement individuel des agents.

Mise en place d'un forfait de déplacement pour les agents d'entretien

Conseil municipal VOTÉ

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les élus ont adopté, à l'UNANIMITÉ, la mise en place d'un forfait de déplacement annuel de 300 € pour les 3 agents d'entretien travaillant sur la collectivité afin de compenser l'utilisation de leur véhicule personnel dans l'exécution de leurs tâches.

Création d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité dans le service Espaces Verts

À la période automnale, les services des Espaces Verts de la collectivité rencontre un accroissement temporaire d'activité lié à la saisonnalité. Afin de pouvoir absorber cette augmentation de la charge de travail des agents, les élus municipaux ont validé, à l'UNANIMITÉ, la création d'un poste temporaire à temps plein pour le service Espaces Verts, lors du conseil municipal du 28 septembre 2022.

En bref

Recours de la commune contre le projet éolien porté par EEF

Lors du conseil municipal en date du 7 septembre 2022, les conseillers municipaux ont autorisé le Maire à introduire un recours contre l'autorisation environnementale unique accordé par le préfet au projet de parc éolien de l'entreprise EEF.

Lors des débats, il a été mentionné que le coût de cette procédure est évalué à environ 10 000 €.

Si certains élus ont exprimé des doutes sur les chances de succès d'un tel recours, la majorité des conseillers municipaux s'est accordée pour estimer nécessaire de défendre jusqu'au bout l'engagement politique pris lors de la campagne électorale par les deux listes et maintenir son opposition à ce projet éolien.

Convention de partenariat avec l'office de Tourisme ERDRE CANAL FORET

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les élus municipaux ont autorisé à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention de partenariat avec l'office de tourisme Erdre Canal Forêt visant à l'installation d'une signalétique pour indiquer les lieux d'hébergement touristiques sur la commune.

Tourisme
ERDRE CANAL FORÊT

Avis défavorable du conseil municipal sur l'enquête publique relative au renouvellement de la carrière de QUILLY

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les conseillers municipaux de Bouvron devaient se prononcer concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société des carrières de Campbon en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière "Le Petit Betz" sur la commune de Quilly.

Prenant en considération les avis obligatoires de différentes entités, et notamment les avis défavorables du SAGE et de l'ARS, les élus municipaux ont émis un avis défavorable à ce projet par 0 voix POUR, 15 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS.

en conseil VOTÉ municipal

Mise à jour des membres des comités consultatifs

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les élus ont mis à jour la liste des membres des comités consultatifs suite à des démissions, arrivées ou changements de membres. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Pour rappel, les comités consultatifs sont ouverts à l'ensemble des habitants de Bouvron. Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre candidature et votre intérêt pour le ou les comités consultatifs souhaités à l'adresse suivante : comites-consultatifs@bouvron.eu

Signature d'un bail professionnel pour le local médical

Après avoir occupé les lieux dans le cadre d'un bail dérogatoire d'un an, l'activité du cabinet médical des docteurs Bonnin et Rousteau se poursuit.

Des travaux d'amélioration du local vont être prochainement réalisés : modification des ouvertures, mise en place de brise soleil, climatisation dans les salles de consultation.

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, a donc validé la signature d'un bail professionnel pour un montant de loyer actualisé fixé à 650 € mensuels.

Désignation d'un conseiller municipal correspondant INCENDIE ET SECOURS

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les élus ont désigné, à l'UNANIMITÉ, Emmanuel ROUILLE, comme correspondant Incendie et Secours de la commune.

En bref

Décision modificative au budget d'investissement

À la suite de l'obtention de diverses subventions en investissement (schéma cyclable communal, équipement de la cuisine du restaurant scolaire), et de la programmation de dépenses imprévues (remplacement des plaques d'égout volées, remplacement de matériel au restaurant scolaire, électrification du container de la Minothèque), les élus municipaux ont approuvé, par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, **une décision modificative au budget d'investissement pour un montant total équilibré de dépenses et de recettes de 104893€**, lors du conseil municipal du 28 septembre 2022.

Adoption des nouveaux tarifs PFAC pour 2022

Lors de la construction de nouvelles habitations en centre-bourg, les nouveaux habitants doivent contribuer aux frais nécessaires à leur raccordement au tout à l'égout.

Cette contribution se matérialise par la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif.

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les élus municipaux ont adopté, par 18 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, les tarifs suivants de PFAC :

	Montant de la PFAC
Abonnés domestiques	3000€
Assimilés "domestiques"	3000€
Cas des extensions	Absence de facturation
Cas des reconstructions après sinistre	Absence de facturation
Bâtiments collectifs	3000€
2 à 5 logements	3000€ + 3000€ x **0.8** x (nb logement-1)
6 à 12 logements	12600€ + 3000€ x **0.6** x (nb logement-5)
13 à 25 logements	25200€ + 3000€ x **0.4** x (nb logement-12)

Décision modificative n°2 au budget général

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les élus municipaux ont adopté, à l'UNANIMITÉ, la décision modificative pour le budget général. Cette décision budgétaire a permis de faire les ajustements nécessaires en prévision de la fin d'année et du démarrage de l'exercice 2023.

Décision modificative n°1 au budget annexe assainissement

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les élus ont approuvé, à l'UNANIMITÉ, la décision modification au budget annexe assainissement.

Cette décision budgétaire était nécessaire pour réajuster le budget suite au relèvement des taux d'emprunt et à la création de deux programmes d'investissement : travaux de la station d'épuration d'une part et mise en séparatif des réseaux d'eau d'autre part.

Les maraîcher.e.s du Friche Blanc

Traditionnellement, nos légumes poussaient dans nos potagers au fond du jardin, mais avec l'évolution de nos modes de travail, il a fallu que des professionnels viennent remplir nos paniers en légumes ; et le métier de maraîcher s'est développé.

Ainsi à Bouvron, au Friche Blanc, à la fin des années 80, Bernard Jochaud, installé jusqu'alors en production ovine, se lance dans le légume bio de plein champ pour les magasins de NANTES ou pour la transformation. Fin 2006, il part à la retraite et laisse la place à deux jeunes agriculteurs, Luc Lacombe et Yoann Loyen qui développent l'installation en montant des tunnels, ce qui leur permet d'adapter la production en fonction des saisons et de proposer une quinzaine de type de légumes toute l'année.

En septembre 2008, un système de vente de paniers en direct à la ferme est créé sous forme d'AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne) et attire une vingtaine d'adhérents. En parallèle, un groupe d'agriculteurs de Bouvron et des environs réfléchissent à la mise en place d'un point de vente collectif (soit 6 fermes et une vingtaine de producteurs locaux). Ce sera le magasin paysan, installé derrière la mairie, qui ouvre en 2009.

Au Friche Blanc, Nathalie Roussel rejoint Luc et Yoann en 2013 d'abord comme salariée puis en tant qu'associée dès 2018.

La ferme produit aujourd'hui 40 à 50 variétés de légumes bio à l'année. Chaque semaine, ils alimentent : les 45 paniers de l'AMAP, le restaurant scolaire de l'école publique de Bouvron, la Biocoop de Savenay, ainsi que quatre autres Biocoop sur Nantes uniquement en oignons et potimarrons. Afin de répondre à cette demande, des saisonniers sont employés, ce qui représente l'équivalent de 80% d'un temps plein.

Cependant, la roue tourne, et Luc a décidé de quitter le groupement à la fin de l'année dernière, il a rejoint l'ONF à la pépinière de Guémené. Mais la relève est assurée, et dès le printemps prochain un nouveau collaborateur rejoindra l'équipe.

Activités de maraîchage sur la commune

Depuis quelques années, l'offre s'est élargie et trois nouveaux maraîchers se sont installés sur notre commune :

- **Un à la Voliais :**
  Monsieur L'Houtellier en vente directe - pierrelhoutellier@gmail.com
- **Et deux autres à la Belinais**
  Monsieur Cauchy - lesjardinsdelorna@gmail.com
  Monsieur Renault - jardinsbelinais@gmail.com

Nous avons donc sur la commune une offre de légumes produits localement, qui trouve des débouchés, soit en vente directe, soit par le magasin paysan, soit sur les marchés aux alentours.

En bref

en conseil municipal VOTÉ

Subvention exceptionnelle pour la CUMA

À l'occasion de son 60e anniversaire, la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole souhaite faire rédiger un livre reprenant l'histoire de la coopérative agricole, l'une des premières créées en Loire-Atlantique. Lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, les conseillers municipaux ont ainsi décidé, à l'UNANIMITÉ, d'accorder une subvention exceptionnelle à la CUMA d'un montant de 500 € afin de l'aider à concrétiser ce projet dont le coût se situe entre 7 et 8 000 €.

De nouveaux formulaires CERFA en urbanisme

Depuis le jeudi 1er septembre 2022, le Cerfa déclaration de travaux fait peau neuve. Effectivement, si vous ne l'avez pas remarqué, depuis un certain temps, les sites de l'Etat ont fait l'objet d'un rafraîchissement de leur image. Les autorisations d'urbanisme n'y ont pas échappé. C'est ainsi qu'une douzaine de formulaires Cerfa et 3 notices ont été revus.

En bref

Cession d'un délaissé communal

Un particulier avait malencontreusement installé son système d'assainissement non collectif sur un terrain communal, en raison d'une erreur sur les limites de son terrain. Il convenait donc de régulariser cette situation. Les élus municipaux ont donc, lors du conseil municipal du 28 septembre 2022, et à l'UNANIMITÉ, approuvé la cession de ce délaissé communal à hauteur de 840€ (soit 15€ du m²).

Participation pour équipement propre

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les élus municipaux ont validé la participation pour équipement propre à hauteur de 9438,10€ pour un projet rue de la Gare. Cette participation vise à répercuter les coûts de viabilisation d'un terrain au demandeur.

Convention VIGIFONCIER avec la SAFER

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les élus municipaux ont approuvé, par 20 voix POUR, 0 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, la signature d'un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2023 de la convention de veille sur les transactions en zone agricole avec la SAFER.

Refus des autorisations d'urbanisme

L'examen d'une demande d'autorisation de construire peut aboutir à un refus dès lors qu'il apparait que les travaux seraient de nature à porter atteinte aux dispositions d'urbanisme ou contraires à une servitude d'utilité publique.

Le refus ne peut pas être arbitraire : il appartient à l'administration de justifier les raisons pour lesquelles un projet ne peut pas être accepté. Ainsi, le code de l'urbanisme impose l'obligation de vérifier que le terrain est desservi par les réseaux et que ces réseaux ont la capacité suffisante pour répondre aux besoins engendrés pour la création d'une parcelle constructible.

Il convient de présenter un refus si les réponses des concessionnaires n'ont pas été réunies dans le délai d'instruction ouvert par la déclaration préalable de lotissement (un mois).

La fibre

Le déploiement étant progressif, **rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr** pour connaître l'état d'avancement local par local. Une fois éligibles, les Bouvronnais qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Circuit d'instruction des autorisations d'urbanisme

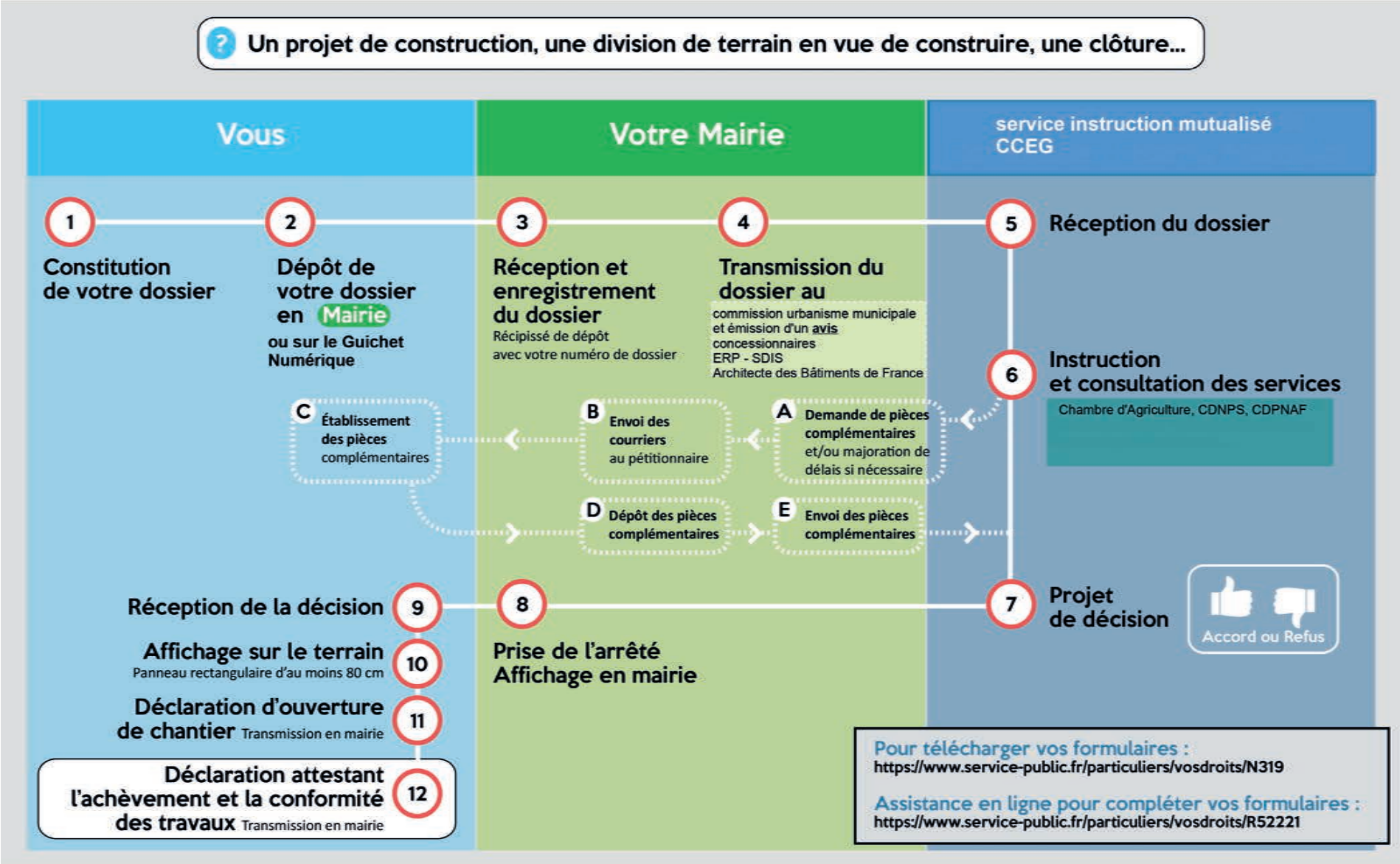

État civil

Naissances 2022

Nous souhaitons la bienvenue à :

17 septembre	Andréa KENETTE
7 novembre	Isla DRÉNO
9 novembre	Lucas LECONTE

Décès 2022

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

3 février	Serge BOUCHÉ
21 juillet	Huguette CLÉRO épouse MORDEL
12 septembre	Daniel OLIVARES
23 septembre	Yvette BOUCHAUD veuve ETRILLARD
26 septembre	Yolande SAFFRÉ veuve BRETÉCHÉ
29 septembre	Annette GENDRON épouse GOUIN
3 octobre	Jean JOULAIN
5 octobre	Marguerite CROCHARD épouse BELLIER
6 octobre	Anne ROLLANDO épouse RAUDE
10 octobre	Bernard VIAUD
16 octobre	Jean-Luc LEDOUX
25 octobre	Pierre EPIÉ
8 novembre	Jacqueline BOUILLARD veuve LE VAILLANT
9 novembre	Loïc DIZET
19 novembre	Serge GUILLER
19 novembre	Théophile CHOTARD
25 novembre	Joseph MENUET

Patrimoine

Zoom sur les Journées Européennes du Patrimoine
le 19 septembre 2022

Lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité a proposé aux habitants de venir découvrir les coulisses des lieux emblématiques de la commune. Étaient ainsi proposés à la visite la station d'épuration, HORIZINC, la mairie, avec une exposition des archives, mais également l'îlot Datin. La visite de ce lieu habituellement fermé au public pour des raisons de sécurité, organisée par les élus sous le pilotage du 1er Adjoint, Francis BLANCHARD, a rencontré un grand succès puisque toutes les visites proposées étaient complètes !

Visite de l'îlot Datin

Visite de la STEP

Les bacs jaunes arrivent au Pays de Blain !

Au revoir les points tri, bonjour les bacs jaunes ! Depuis fin 2022, chaque foyer est doté d'un bac jaune pour trier les emballages recyclables.

Pourquoi ça change ?

La mise en place de ces bacs de tri répond à une forte attente des usagers mais aussi à une volonté politique de développer le tri à la maison et de simplifier le geste de tri.
Les bacs jaunes ont été livrés à domicile et montés. Toujours dans l'objectif d'aider à réduire et à valoriser les déchets, les habitants se sont vu remettre un guide pratique de tri des déchets.

Ce qui va changer

À votre domicile, vous avez désormais 2 poubelles. L'une avec un couvercle vert, où vous jetiez déjà vos ordures ménagères. L'autre avec un couvercle jaune, que vous utiliserez pour trier les emballages actuellement jetés dans les colonnes jaunes des points tri.
Cette mise en place va entraîner une révision du maillage des points d'apports volontaires des déchets secs. Seuls quelques lieux en conserveront et notamment les déchèteries.

Ce qui ne change pas

Le verre continuera à être collecté via les points d'apports volontaires, tout comme le papier.

Que jeter dans le bac de tri ?

D'une capacité de 240L (ou de 360L pour les familles de plus de 6 personnes), le bac jaune est destiné au recyclage de tous les emballages. Vous pourrez y jeter :

- Tous les emballages métalliques (boîtes de conserve, aérosols, capsules de café...)
- Tous les cartons (briques alimentaires, boîtes et suremballages alimentaires en carton...)
- Tous les emballages en plastique (bouteilles et flacons),
- **Mais aussi les nouveaux emballages en plastique** comme les pots (de yaourt, de crème fraîche...), les barquettes en plastique ou en polystyrène (de beurre, de viande...), les sachets et films plastiques...

Tous ces emballages sont à déposer EN VRAC dans le sac jaune. Pas besoin de SAC !

Quid de la collecte ?

Grâce à la redevance incitative et à l'évolution des comportements des habitants, le territoire est désormais en mesure de mettre en place :

- Le passage à une collecte tous les 15 jours pour les ordures ménagères,
- La mise en place d'une collecte de bacs jaunes en porte-à-porte tous les 15 jours.

Quel est le calendrier ?

Depuis 1er janvier 2023

→ Collecte des bacs verts en alternance (semaines impaires les ordures ménagères / semaines paires les emballages)

Depuis le 9 janvier 2023

→ Démarrage de la collecte des bacs jaunes en porte-à-porte
→ Extension des consignes de tri aux nouveaux emballages acceptés dans le bac jaune
→ Suppression des colonnes jaunes "emballages" sur les points-tri en libre-service sur le Pays de Blain.

Pays de Blain Communauté
1 avenue de la Gare 44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 09 92 – Mail : accueil@paysdeblain.fr

CSC TEMPO - Permanences Numériques

Le centre Socioculturel Tempo met en place des permanences numériques afin de vous accompagner face aux problèmes que vous pouvez rencontrer en informatique et/ou face au numérique.

QUAND ?

Tous les jeudis matin de 10h00 à 12h00

OÙ ?

Sur le marché de Bouvron, au sein du camion iTi Tempo. Le camion dispose d'un espace de confidentialité afin de garantir votre sécurité, la protection de vos données et de votre vie privée.

POUR QUELS BESOINS ?

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative, numérique ou informatique et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

C'EST COMBIEN ?

Les accompagnements du conseiller numérique sur place sont entièrement gratuits et sont complémentaires de ceux que réalise France services de Bouvron.

En bref

en conseil municipal VOTÉ

Convention de groupement de commandes avec PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ pour l'achat de photocopieurs et matériel de reprographie

Les élus municipaux ont approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'un groupement de commandes au sein de la Communauté de Communes afin d'acquérir, à prix plus avantageux, du matériel de reprographie et des photocopieurs lors du conseil municipal du 28 septembre 2022.

Adoption du rapport de la CLECT

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les conseillers municipaux ont adopté, à l'UNANIMITÉ, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Ce rapport vise, comme chaque année, à mettre en adéquation les charges de l'EPCI et des communes et leurs compétences respectives.

À l'école Félix-Leclerc...

Semaine du goût... et des couleurs

À l'occasion de cette semaine, Antoine, notre nouveau cuisinier, a préparé chaque jour un menu à la couleur unique. Chaque couleur a été mise à l'honneur par les élèves...

Le conseil d'élèves

Cela fait plus de 20 ans que cette instance existe sur l'école. Ce conseil est composé d'un enseignant et des 2 délégués de chaque classe élémentaire, élus au sein de chaque classe.

Le conseil d'élèves se réunit plusieurs fois par année scolaire.

Ses objectifs :
- Améliorer la vie des élèves de l'école
- Communiquer entre les classes
- Arranger les problèmes dans la cour de récré, des problèmes qui concernent toute l'école, en plus du conseil de classe.

C'est un lieu d'exercice de la démocratie où l'on apprend que l'intérêt général est au-dessus de son désir personnel.

Un exemple : lors d'un conseil, et après un vote dans chaque classe lors des conseils de classe, la majorité a décidé d'autoriser les élèves à apporter des cartes de collections que l'on peut s'échanger ou "combattre".

Au conseil suivant, les délégués ont évoqué de nombreux conflits entre élèves autour de ces cartes. Après concertation des conseils de classe, la majorité a décidé de les interdire.

Pour cette année scolaire à venir, les conseils de classe et le conseil d'élèves vont travailler sur les aménagements de la cour élémentaire. C'est donc un travail participatif qui va se mettre en place, dans l'école, et avec des aides extérieures...

À l'école Félix-Leclerc...

On apprend en s'opposant...

Depuis le retour des vacances de Toussaint, les CP découvrent les jeux d'opposition lors des séances de sport. Ces activités permettent, en parallèle, de travailler sur le corps lors de l'échauffement (les muscles, les articulations) et sur la sécurité : je ne dois pas avoir mal, je ne dois pas faire mal.

Faire rouler ses camarades, les porter, les pousser, les tirer permet la maîtrise de son corps, de sa force pour résister ou "attaquer". Pour cela, les élèves ont pris plaisir autour des jeux :

- **Les déménageurs :** 4 ou 5 élèves doivent déménager un camarade statique (un meuble)
- **Les boules de neige :** un cantonnier doit faire rouler les boules de neige (un élève replié sur lui-même) hors de la route.
- **Les moules :** elles sont bien accrochées entre elles (5 ou 6 élèves) mais les mariniers doivent les décrocher une à une.
- **Le sumo assis :** dos à dos, assis, au signal, les 2 "combattants" se lèvent et chacun essaye de sortir son adversaire de la zone de jeu.
- **Et plein d'autres jeux...**

En bref

Création d'un poste d'AESH

Les enfants notifiés par la MDPH peuvent bénéficier d'une aide humaine sur le temps scolaire comme sur le temps méridien. Deux enfants scolarisés à l'école publique doivent sur cette année scolaire bénéficier de l'aide d'un Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap, ce qui a nécessité l'ouverture d'un poste sur le temps méridien sous la responsabilité de la municipalité.

Jusqu'à présent, les AESH étaient pris en charge par l'Éducation Nationale, y compris sur le temps méridien. Désormais, et depuis la rentrée scolaire 2022-2023, il revient à la municipalité de se doter du personnel formé pour accompagner les enfants en situation de handicap sur ce temps du midi. **Le conseil municipal du 6 septembre 2022 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la création de ce poste pour accompagner les enfants en situation de handicap** à la fois sur le temps méridien (obligatoire), mais également sur le temps périscolaire, choix politique volontariste pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

À ce jour, la municipalité ne peut que déplorer les difficultés de recrutement auxquelles elle doit faire face pour embaucher du personnel qualifié à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Un AESH n'a ainsi pu être trouvé de manière pérenne pour répondre aux besoins, et ce au détriment des enfants concernés comme de la gestion du collectif. Ces difficultés se ressentent d'ailleurs également sur le temps scolaire où le personnel nécessaire n'est pas mis à la disposition de tous les enfants notifiés pour des raisons budgétaires. Emmanuel VAN BRACKEL a d'ailleurs attiré l'attention de plusieurs de nos responsables politiques au niveau national (ministre, députés, sénateurs) sur ces difficultés et la nécessité que le législateur s'empare de cette problématique afin de garantir les droits des enfants en situation de handicap.

Création d'un poste d'animateur principal 2e classe

Afin de faire face à l'accroissement des effectifs de l'accueil périscolaire, il était nécessaire de recruter un animateur doté d'un diplôme spécifique pour assurer la direction du service et pérenniser la capacité d'accueil de celui-ci au-delà de 80 enfants. Lors du conseil municipal du 9 novembre 2022, les conseillers municipaux ont donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la création du poste à temps plein nécessaire pour assurer les fonctions de directeur de l'accueil périscolaire.

Depuis le 1er janvier 2023, Florence GALBRUN assume ainsi les fonctions de direction de l'accueil périscolaire et de loisirs.

À l'école Saint Sauveur...

Des activités multi-âges

Cette année, le fil conducteur qui relie toutes les classes de l'école est "La mer, le littoral".
Dans ce cadre, des activités multi-âges sont organisées. De la moyenne section au CM2, les enfants sont mélangés et se retrouvent en six groupes d'activités : jeux de société, création d'un abécédaire, créations poétiques, réalisation d'œuvres artistiques sur le thème de la mer mais aussi expériences sur l'eau. Ces activités vont tourner sur six semaines, en novembre et en mars ! Les parents sont invités à venir encadrer ces ateliers.

Quel plaisir pour les plus grands d'aider et de transmettre aux plus jeunes ! Quel plaisir pour les plus jeunes de côtoyer les plus grands et de faire comme eux !

Sortie à la mer avec les CP

Mardi 18 octobre, nous sommes allés à La Turballe avec les CM2. Le matin, nous avons visité le musée de la pêche et nous avons découvert avec un petit livret les vêtements des pêcheurs, ce qu'ils pêchaient et avec quel matériel. Dans ce musée, nous avons appris qu'ils pêchaient des sardines et qu'après ils les mettaient en conserve avec de l'huile d'olive. Ensuite, nous avons fait des nœuds de marins sur une planchette. Puis nous avons pique-niqué avant d'aller visiter le port et un sardinier. Sur la plage, nous avons ramassé des coquillages. Nous avons passé une belle journée au bord de la mer !

« On a vu des bateaux en réparation.

Sur le sardinier, on a vu les lits qui étaient faits avec de la paille.

On a vu la table pour manger : elle avait des rebords parce que le bateau tanguait à droite et à gauche. »

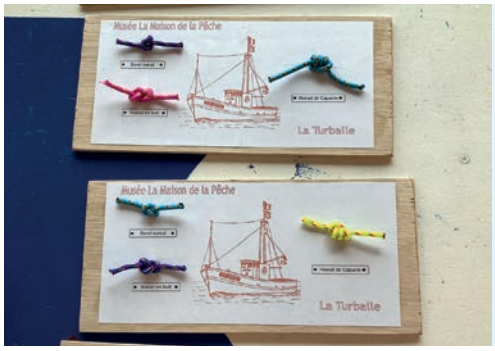

On a fait comme une chasse au trésor dans le musée de la pêche. On a vu des maquettes de bateaux, des poissons, des casiers, des filets... On est rentré dans une fausse cabine de bateau et on a utilisé la barre. À la fin de la visite, on a vu des casiers avec des langoustes et des poissons. Il y avait un chalut au-dessus de nos têtes.

Ateliers théâtre

Nous avons participé à **cinq ateliers "Théâtre" avec la troupe du Cercle Karré**. À chaque séance nous avons expérimenté des petits jeux sur scène : seul, par deux, en groupe ou en collectif. Au programme beaucoup de bonne humeur, du rire, de l'émotion, du partage... dans le respect de chacun. Nous avons même visité les coulisses de la salle Horizinc : les loges, l'espace réservé au son et à la lumière, celui pour les décors. Nous sommes même montés au-dessus de la scène. Ces ateliers sont également proposés aux trois autres classes primaires de l'école Saint Sauveur.
Merci à toute la troupe du Cercle Karré pour cette belle découverte !
Les CE1-CE2 de la classe de Sandrine

À l'école Saint Sauveur…

Voyage à l'Océarium du Croisic

Une première sortie pédagogique pour les maternelles. Dans le cadre du projet d'école sur la mer et le littoral, tous les élèves des deux classes de maternelle ont fait leur première sortie pédagogique à l'Océarium du Croisic, mardi 22 novembre. Les enfants ont assisté au repas des manchots puis ils ont bénéficié d'une animation où ils ont eu la chance de pouvoir toucher des crabes, des étoiles de mer, des oursins… La matinée s'est poursuivie par une visite libre où les enfants fascinés, ont observé méduses,

poulpes, hippocampes, requins, tortues, raies… Tous les enfants sont revenus heureux, après un pique-nique pris au stade de sport du Croisic.

La Route du Rhum

Cette année, nous travaillons sur le thème de la mer et nous avons donc choisi de suivre François Gabart, skipper de la Route du Rhum, qui a pris le départ pour la Transatlantique le 6 novembre 2022. Nous avons regardé de petites vidéos qu'il nous a envoyées, nous avons étudié les différents trajets possibles pour atteindre la Guadeloupe, nous avons travaillé sur la préservation des océans, sur les différents types de bateaux… À partir du 6 novembre, nous avons suivi tous les jours les skippers grâce à une carte interactive en direct. Nous avons écrit à François pour l'encourager et nous lui avons même envoyé une photo.

Les CE2-CM1

Une initiation au hockey sur gazon

Plusieurs classes de l'école Saint Sauveur, les GS, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2, ont participé à un essai de hockey sur gazon pour découvrir la discipline. Cette séance a été menée par deux animateurs sportifs départementaux. Les enfants ont découvert quelques règles de base du hockey et l'utilisation de la crosse en participant à différents jeux en binômes puis en grand groupe. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment sportif !

En bref

Signature des avenants BONUS TERRITOIRE à la CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Depuis le 1er janvier 2022, le partenariat entre les collectivités du territoire et la CAF s'inscrit dans un nouveau dispositif appelé la Convention Territoriale Globale (CTG), adoptée à l'échelle de l'intercommunalité. Ce nouveau dispositif emporte la création de nouvelles prestations financées par la CAF dans le cadre des actions communales pour l'Enfance dénommées Bonus Territoire. Le conseil municipal du 9 novembre 2022 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature des avenants Bonus Territoire, permettant ainsi à la commune de continuer à bénéficier des subventions de la CAF pour ses actions dans les domaines péri et extrascolaires.

Aménagement du centre-bourg : un projet bien vivant

Depuis deux ans, l'équipe municipale est active concernant l'un des projets majeurs du mandat, à savoir le réaménagement du centre-bourg. Une majorité du travail effectué n'était pas visible des habitants, c'est pourquoi une réunion avec les commerçants et artisans a eu lieu le 8 novembre dernier, puis une réunion publique à destination de tous les habitants le 13 décembre.
Retour sur les éléments présentés et les travaux prévus en 2023 et 2024.

Les espaces publics

Il y a un fort enjeu à réaffirmer la centralité de la place de l'abbé Corbillé pour favoriser le lien social, permettre le renforcement des services aux habitants et veiller à **préserver et constituer des espaces publics de qualité et désirables**. C'est grâce à la revitalisation du centre-bourg et à sa réappropriation par les habitants que **la commune souhaite limiter l'artificialisation des sols et promouvoir la cohésion sociale.**

Le diagnostic archéologique étant terminé pour la place de l'abbé CORBILLE, la municipalité va **tenir compte des prescriptions de la DRAC en ce qui concerne son aménagement pour éviter des fouilles complémentaires :** la contrainte majeure sera liée aux plantations, nécessitant de creuser de grandes fosses d'arbres. Dès à présent, certaines préoccupations des commerçants situés autour de la place concernant les futures places de parking ont été prises en compte et un nouveau schéma a été étudié pour permettre le **stationnement de 35 véhicules** (au lieu de 45 à ce jour et de 25 places dans le projet de 2017). À cela s'ajouteront des règles de stationnement adaptées aux besoins sans oublier les abris vélo. L'implantation du futur îlot au sud de la place a modifié les circulations et l'implantation de la place.

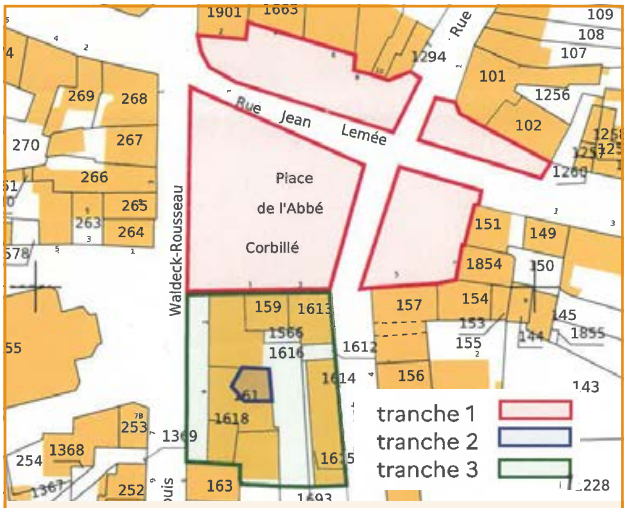

Les fouilles archéologiques préventives sont en partie réalisées conformément au protocole contractualisé par la mairie et la DRAC. Ce protocole prévoyait une opération en trois tranches :

- Diagnostic archéologique sur la place de l'abbé CORBILLE à l'endroit de l'ancien cimetière
- Diagnostic sur le bâtiment du XV^{e}-XVI^{e} siècle contenu dans l'îlot DATIN
- Diagnostic en sous-sol après déconstruction des bâtiments

Dès février 2023, des paysagistes et urbanistes seront recrutés (appel d'offre en cours) pour dessiner les plans définitifs d'ici l'été 2023 afin de **lancer les travaux en 2024**. Ainsi, la municipalité continuera à travailler avec les habitants, les commerçants et le comité consultatif "cadre de vie" pour co-construire cet aménagement.

Qu'a trouvé l'INRAP ?

L'INRAP est intervenu en mai 2022 et a réalisé quatre tranchées sur la place de l'Abbé Corbillé pour investiguer le sous-sol, lieu d'un ancien cimetière daté entre le XVII^{e} et début XIX^{e} siècle et de vestiges de l'ancienne église.

Cela a permis d'observer 28 fosses d'inhumation, et des restes du mur d'enceinte sud. Globalement, les restes osseux sont très peu nombreux et mal conservés, du fait du réaménagement de la place au XIX^{e}-XX^{e} siècle (déplacement de l'église, puis démolition de l'ancienne église qui abritait un temps la mairie).

Du fait de la présence de roche à 40 cm sous l'enrobé, les travaux sur la place ont profondément détérioré les traces du passé.

Les bâtiments entourant la place de l'Abbé Corbillé

La loi climat et résilience promulguée et publiée au journal officiel le 22 août 2022 prévoit notamment moins de bétonisation des terres avec un rythme d'artificialisation qui devra être divisé par deux d'ici 2030 et atteindre la zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Ces nouvelles contraintes sur l'usage des terres naturelles et agricoles pour construire de nouveaux logements sont à prendre en compte. Ainsi le futur PLU intercommunal ne prévoit "que" 4 hectares en extension du périmètre urbain à urbaniser ces 15 prochaines années sur Bouvron.

Il est impératif de **penser la reconstruction des centres bourgs en intégrant la densification** : créer plus de logements et services sur le même périmètre de l'existant, en optimisant l'espace. Cela ne veut pour autant pas dire dénaturer la vue. Outre les **contraintes économiques liées à la réhabilitation de bâtiments non adaptés et en mauvais état,** recréer de nouveaux logements passe en partie par des déconstructions de bâtiments anciens et reconstructions de bâtiments neufs, ces derniers respectant des standards d'économie d'énergie bien meilleurs qu'une rénovation.

Réemployer plutôt que jeter : la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGEC, a posé un nouveau cadre juridique pour sortir les matériaux du statut de déchets. Elle entend accélérer le changement des modèles de production et de consommation afin de réduire les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Lors de la déconstruction de l'îlot Datin, **des matériaux (poutres, pierres...) seront réemployés dans les futurs espaces publics de la commune.**

L'objectif qu'a fixé la commune aux opérateurs immobiliers pour les îlots Datin et Gendron est donc d'imaginer des bâtis qui s'insèrent bien dans l'architecture existante du centre-bourg, à même d'accueillir des jeunes ménages, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite nécessitant l'installation d'un ascenseur, permettre la relocalisation de la supérette sur la place et assurer une mixité sociale avec des logements sociaux et non sociaux.

Ilot Datin

Concernant l'îlot Datin, le diagnostic archéologique a été partiellement réalisé sur le bâti où se trouvent les restes d'une pièce médiévale.

Qu'a trouvé l'INRAP ?

Les premières conclusions font état que le bâti médiéval est le reste d'un logis de la toute fin du Moyen-Âge (XV^{e}-XVI^{e} siècles), composé d'un rez-de-chaussée évoquant un cellier, l'étage étant la salle d'un manoir avec un plafond surbaissé permettant d'accueillir des combles, certainement dévolues au stockage de denrées.

Seuls 2/3 du bâti médiéval est d'époque (soit environ 60 m² cumulés), avec un remaniement important fin XIX^{e} siècle lors de la construction de l'îlot telle qu'on le connaît.

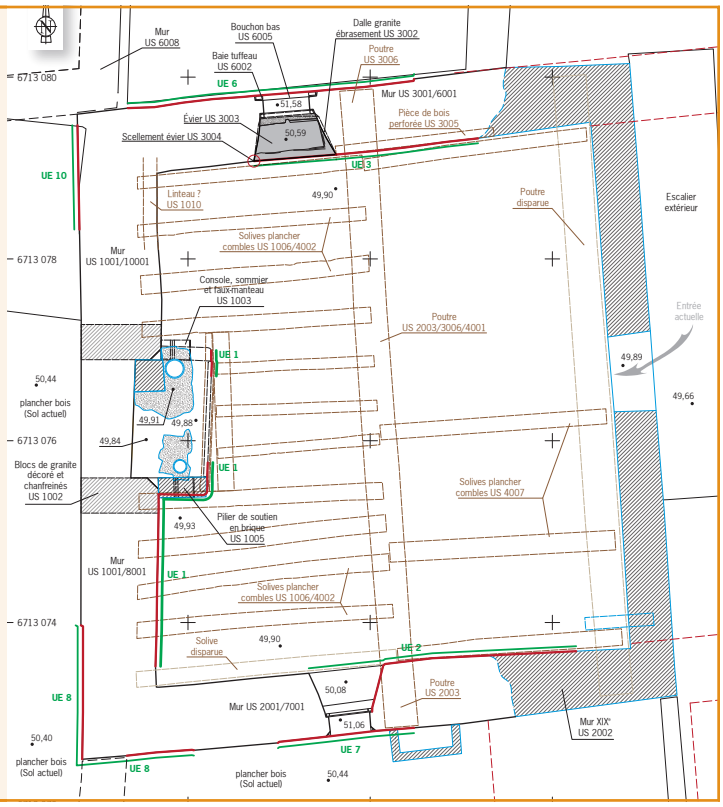

Des prescriptions de fouilles complémentaires sur le bâti médiéval et des fouilles en sous-sol en place de l'ancien manoir ont été demandées par l'État ; la municipalité en accord avec la DRAC a proposé une déconstruction de l'ilot DATIN en deux étapes pour permettre ces compléments d'étude :

- Déconstruction totale du bâtiment le long de la rue Albert de SERRANT et déconstruction partielle des autres bâtiments afin de permettre à la DRAC de continuer ses études archéologiques sur les restes du bâtiment médiéval.
- Déconstruction du reste des bâtiments après autorisation de la DRAC et fouilles en sous-sol.

La première étape de déconstruction est prévue courant du premier trimestre 2023, tout comme les fouilles sur le bâtiment médiéval. À noter que, même dans le cadre d'une réhabilitation de l'îlot Datin, la municipalité aurait été contrainte de conduire des fouilles archéologiques, dont le coût estimatif est de 250 000 €.

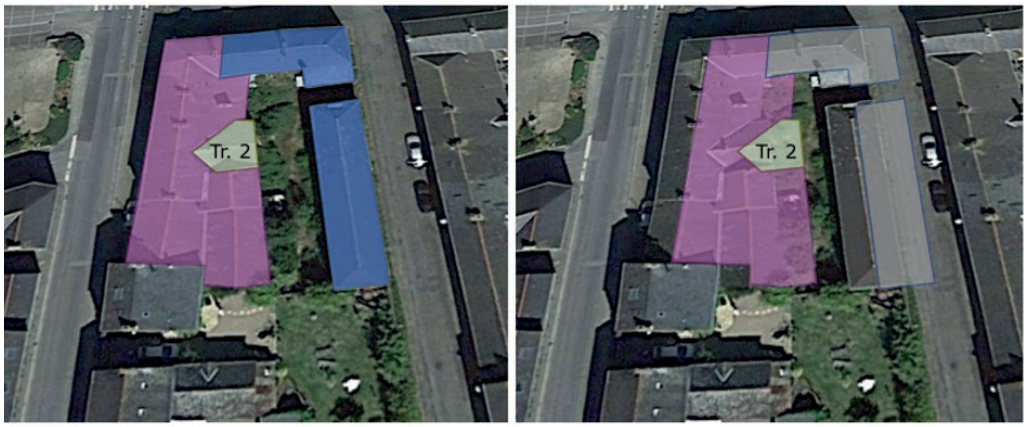

PRINTEMPS 2023
Désamiantage
et déconstruction
JUIN 2023
Fouilles Tranche 2
(uniquement partie
Étude du bâti)

Désamiantage et déconstruction

Bâtiments non démolis

Îlot Gendron

De manière à mieux valoriser le projet de réaménagement de la place de l'abbé CORBILLE, il a été décidé d'y intégrer l'îlot GENDRON. Pour cela, la municipalité s'est rendue propriétaire du reste du foncier qui ne lui appartenait pas : cette opération a été possible avec le soutien financier de l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique.

Une étude avec trois scenarii à étudier a été demandée (remplacement des bâtiments anciens par un immeuble neuf, conservation d'une partie de l'existant notamment les bâtiments en façade de la place, réhabilitation complète des bâtiments).

Il apparaît que le scénario de la réhabilitation complète ne peut être retenu car celui-ci offre une possibilité de 6 logements seulement, très en dessous de nos attentes pour un coût très élevé. Pour les deux autres scénarii, les premières études montrent un résultat identique pour le nombre de logements (à savoir 12) mais un peu plus onéreux pour la réhabilitation partielle. Aujourd'hui et dans l'attente de trouver un investisseur public ou privé, **le scénario de la réhabilitation partielle est retenu par la municipalité.**

Courant de l'année 2023, un opérateur immobilier sera désigné, et un permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année 2023, de sorte à engager les travaux en 2024, lorsque les fouilles archéologiques seront terminées.

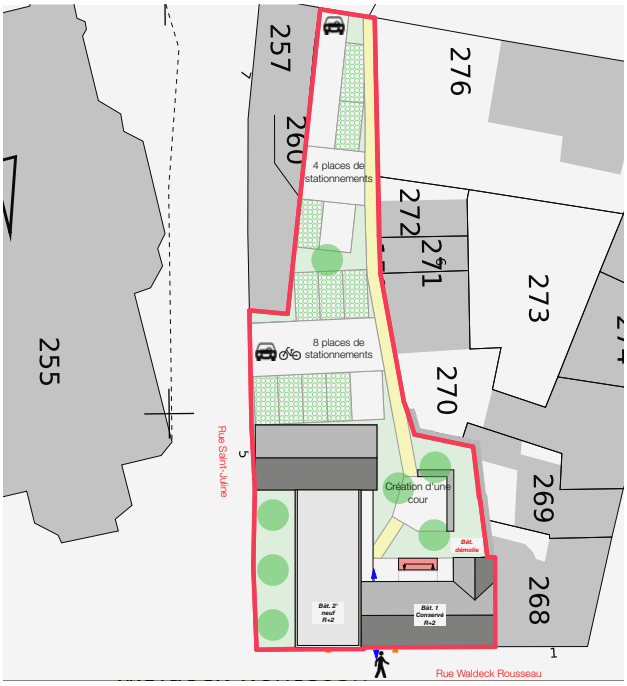

Le repas des aînés
Retour sur une journée conviviale intergénérationnelle

Le 22 octobre dernier, le premier repas des ainés de notre mandature a eu ENFIN lieu pour le plaisir à la fois des ainés mais également des élus qui y ont participé. 92 ainés ont répondu à l'invitation dont 28 résidents du Logis de la Petite Forêt.
Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un moment de convivialité et de partage très appréciable :

- une salle joliment décorée grâce à l'association Les Z'arts qui avait installé ses tableaux
- des tables joliment dressées avec des bouquets réalisés par 4 bénévoles de l'association d'Art Floral de Bouvron et également des décorations de serviettes faites par une habitante bouvronnaise, Madame Pageot
- une animation joyeuse et participative grâce à l'animateur Franck Robe qui a fait chanter, danser l'assemblée et l'a emmenée dans un voyage autour du monde
- un repas savoureux concocté par un nouveau traiteur bouvronnais, AG Faim
- la venue des élus du conseil municipal des enfants au moment du dessert qui a fait de cette journée un moment d'échange intergénérationnel
- une équipe d'élus et de citoyens (3 membres du Comité Consultatif Action Sociale et Intergénérationnelle et 1 membre du CCAS) qui, pour l'occasion, a enfilé tabliers pour servir le repas

En parallèle, 113 colis ont été distribués le samedi 3 décembre à nos ainés qui n'ont pas pu se déplacer. Quelques douceurs fournies par les commerçants de Bouvron ont réjoui leurs papilles. Cette année, les partenaires de cette opération sont : Les Délices du Fou du Roy, la boulangerie Desmars, Proxi, la boulangerie Frappier, le Magasin au Fil des Saisons, la microbrasserie L'Eclusière, la Ferme Maliceine, l'ESAT Val de Vay. **Les colis pour les habitants sont également pourvus d'un pot de miel issu de la première récolte du rucher municipal.** Les résidents de la maison de retraite auront l'occasion de le déguster plus tard dans la saison.

Zoom sur la semaine bleue

À l'occasion de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) du 3 au 9 octobre dernier, une programmation variée a été proposée.

- La possibilité d'effectuer un bilan auditif et/ou visuel, des informations au sujet de la perte d'autonomie, un spectacle et des rencontres intergénérationnelles.
- Les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) sont allés découvrir le Logis de la Petite Forêt et leurs résidents. Certains ainés de l'EHPAD sont, quant à eux, venus partager à la Minothèque un beau moment d'échange avec les jeunes enfants pris en charge par les assistantes maternelles.

Cette dynamique s'est poursuivie la semaine suivante par le partage d'une partie de pétanque entre le club des ainés et des enfants du centre de loisirs, rencontre prolongée autour d'un chocolat proposé par le CSC Tempo.

Transport solidaire
Appel aux bénévoles

La commune de Bouvron souhaite mettre en place, comme cela existe dans d'autres communes voisines, un service de transport solidaire.

POUR QUI ?

Vous pouvez faire appel au transport solidaire lorsque :

- Vous n'avez pas de moyen de locomotion
- Vous ne pouvez momentanément pas conduire
- Vous ne pouvez plus assurer certains déplacements (trajet trop long, trajet en ville...)

POUR QUOI ?

Voici quelques exemples de motifs pour lesquels vous pouvez bénéficier d'un transport solidaire :

- Pour vous rendre à un rendez-vous
- Rejoindre un lieu de correspondance (car, train...)

Les demandeurs adhèrent et paient une cotisation annuelle. Ils participent aussi aux frais kilométriques pour indemniser directement les chauffeurs.

Mais alors, maintenant que nous connaissons nos passagers, qui sont nos conducteurs solidaires ?

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de bénévoles.

Si vous êtes disponible (un déplacement peut durer de 1h à 3h s'il faut attendre la personne pour la ramener), que vous aimez conduire et que vous avez le sens de la solidarité, alors n'hésitez plus et devenez bénévole.

Vous êtes bien sûr dédommagé des frais kilométriques et une assurance spéciale sera prévue.

Vous souhaitez en savoir plus, et pourquoi pas devenir conducteur transport solidaire ?

Vous pouvez contacter Sabine Baillergeau-Steffen par mail : sabine.baillergeausteffen@bouvron.eu ou par téléphone au 02 40 56 32 18.

En bref

en conseil municipal VOTÉ

Gratuité exceptionnelle de la location d'HORIZINC - Repas solidaire

Depuis quelques années, une initiative portée par un collectif d'associations du territoire permet l'organisation d'un repas solidaire pour les administrés isolés pour Noël.

Ce collectif a sollicité la commune afin de pouvoir bénéficier d'une gratuité de la salle festive Horizinc.

Le conseil municipal du 9 novembre 2022, a ainsi accordé, à l'UNANIMITÉ, la gratuité de la salle festive HORIZINC (1/3) et de sa cuisine pour cette action sociale qui s'est déroulée le 27 décembre 2022.

Collecte solidaire de protections périodiques

La municipalité de Bouvron a souhaité prendre part à une nouvelle initiative lancée par le département de Loire-Atlantique. Il s'agissait de collecter des protections périodiques afin de lutter contre le tabou des règles et la précarité menstruelle. Nous tenions à remercier chaleureusement nos donatrices.

Calendrier des manifestations 2023

JANVIER	
vendredi 6	Generations'Castor - **Assemblée Générale** - Blé Noir
mardi 17	Municipalité - **Cérémonie des Vœux** - HORIZINC
mercredi 18	Amicale donneurs de sang - **Don du sang** - HORIZINC
vendredi 20	Club Retraite et Loisirs - **Assemblé générale et galette des rois** - HORIZINC
samedi 21	Cantilène - **Ateliers chants - Tout public** - Blé Noir
21 et 22	Cantilène - **40 ans de la Cantilène** - HORIZINC
mardi 24	Musique et Danse/Municipalité - **Kokkino (spectacle pour scolaire)** - HORIZINC
samedi 28	Amicale Laïque - **Raclette** - Blé Noir
samedi 28	Amicale des Sapeurs Pompiers - **Sainte Barbe** - HORIZINC
FÉVRIER	
3 et 4	Les rats piécès (AL) - **Café théâtre** - HORIZINC
vendredi 10	Generations'Castor - **Soirée Sponsors** - Blé Noir
samedi 11	Municipalité - **Noche en Sevilla** - HORIZINC
samedi 11	PPF - **Soirée Quizz** - HORIZINC
lundi 13	Club Retraite et Loisirs - **Tarot interclubs** - Maison des Associations
samedi 25	FCFB - **Repas bénévoles FCFB** - HORIZINC
mardi 28	Club Retraite et Loisirs - **Concours de Belote** - HORIZINC
MARS	
jeudi 9	Musique et Danse/Municipalité - **Nouage (spectacle pour scolaire)** - HORIZINC
vendredi 10	Club Retraite et Loisirs - **Repas** - HORIZINC
samedi 11	Les rats piécès (AL) - **Spectacle invité surprise** - HORIZINC
samedi 11	OGEC - École St Sauveur - **Soirée à thème** - HORIZINC
vendredi 17	Amicale Laïque - **Soirée débat** - Blé Noir
samedi 18	Concert é vous - **Bar Zinc** - HORIZINC
samedi 25	Amicale des Sapeurs Pompiers - **Voie des pupilles** - HORIZINC
AVRIL	
samedi 1er	Les Castorgnoles (AL) - **Fest noz** - HORIZINC
samedi 15	Générations' Castor - **Repas** - HORIZINC
dimanche 16	ACCA - **Assemblée Générale** - Blé Noir
MAI	
dimanche 7	PPF - **Vide grenier** - Salle des Sports et Parc de la Minoterie
jeudi 11	Municipalité - **Cérémonie commémorative** - Monument de la Reddition et HORIZINC
samedi 13	Cantilène - **Concert des 3 chœurs** - HORIZINC
dimanche 14	OGEC - École St Sauveur - **Rallye Vélo** - Stage de la Vigne
18, 19, 20 et 21	FCFB - **Tournoi jeunes et interquartiers** - Stade de la Vigne
lundi 22	Cat'harsis - **Cat'harchill** - Parc de la Minoterie
mercredi 24	Bouvr'on Danse (AL) - **Vente billets** - Blé Noir
26, 27 et 28	Les rats piécès (AL) - **Spectacle jeunes** - HORIZINC
JUIN	
samedi 3	Gym - **Compétition départementale** - Salle de Gym
samedi 3	La Minote - **Concert d'été** - HORIZINC
10 et 11	Bouvr'on Danse (AL) - **Gala danse** - HORIZINC
samedi 17	PPF/Amicale Laïque/Petits Palais - **Fête de l'école Félix Leclerc** - HORIZINC
dimanche 18	FCFB - **Tournoi interquartiers** - Terrain de sport
23, 24 et 26	Les rats piécès (AL) - **Spectacles Adultes** - HORIZINC
dimanche 25	OGEC - École St Sauveur - **Fête de l'école St Sauveur** - Parc de la Minoterie
mercredi 28	Gym - **Assemblée Générale** - HORIZINC
JUILLET	
samedi 1er	Gym - **Gala** - Salle de Gym
jeudi 20	Amicale donneurs de sang - **Don du sang** - HORIZINC
AOÛT	
vendredi 4	Club Retraite et Loisirs - **Buffet campagnard** - HORIZINC
lundi 7	Club Retraite et Loisirs - **Tarot interclubs** - Maison des Associations
SEPTEMBRE	
samedi 2	Amicale Laïque - **Barbecue de rentrée** - Blé Noir
samedi 2	Municipalité - **Forum des Associations** - Parc de la Minoterie
vendredi 8	ACCA - **Distribution cartes de chasse** - Salle Orge
dimanche 24	Basket - **Loto** - HORIZINC
OCTOBRE	
samedi 7	Municipalité - **Festival Celtomania : GREEN LADS** - HORIZINC
samedi 14	Municipalité - **Repas des ainés** - HORIZINC
samedi 14	OGEC - École St Sauveur - **Marché d'Automne** - Maison des Associations
dimanche 22	PPF - **Vide armoire** - HORIZINC
dimanche 29	Generations'Castor - **Balade Moto - Repas** - HORIZINC
NOVEMBRE	
samedi 4	ACCA - **Concours St Hubert** - HORIZINC
merdi 7	Club Retraite et Loisirs - **Belote** - HORIZINC
samedi 11	Municipalité - **Cérémonie commémorative** - Monument aux morts
samedi 11	FCFB - **Loto** - HORIZINC
dimanche 12	Amicale des Sapeurs Pompiers - **Repas** - HORIZINC
vendredi 17	BSA - **Assemblée Générale** - Blé Noir
samedi 25	OGEC - École St Sauveur - **En attendant Noël** - HORIZINC
samedi 25	Municipalité - **Samir Aouad** - HORIZINC
dimanche 26	Municipalité - **Cie 1.2.3.4.** - HORIZINC
dimanche 26	PPF - **Boum enfants** - HORIZINC
DÉCEMBRE	
samedi 2	Amicale Laïque - **Marché de Noël** - HORIZINC
dimanche 3	Tennis - **Loto** - HORIZINC
dimanche 10	Gym - **Loto** - HORIZINC
vendredi 15	Club Retraite et Loisirs - **Bûche de Noël** - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité, n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : www.bouvron.eu

Quoi de neuf à la Minothèque ?

Un, deux, trois... prêts ? Jouez !

En co-construction entre le conseil municipal des enfants et une dizaine de bénévoles depuis début 2021, l'espace ludothèque a été inauguré le 17 décembre dernier.

55 jeux ont été soigneusement sélectionnés pour permettre aux tout-petits, aux moyens et aux plus grands de jouer ! **Tous ces jeux sont disponibles au prêt ou pour jouer sur place lors des permanences dédiées tous les vendredis de 17h00 à 19h00.**

Les bénévoles vous accueilleront pour vous conseiller, vous faire découvrir les jeux et vous en dévoiler les règles.

COMMENT EMPRUNTER ?

Il suffit d'être adhérent de la Minothèque. Vous pourrez ensuite emprunter 1 jeu pour 15 jours.

Évènement : Nuit de la Lecture le samedi 21 janvier !

À partir de cette année, la Nuit de la Lecture s'inscrit dans le programme d'animations du réseau des structures de la lecture publique du Pays de Blain Communauté. Chaque année, une structure différente accueillera cet événement. **Pour 2023, c'est La Minothèque qui a le plaisir de vous inviter à une journée très spéciale sur le thème de la peur !**

Au programme :

- Atelier d'écriture avec Deborah Grégoire de 14h00 à 16h00. Pour les ados et adultes. Venez jouer avec les mots et laisser déborder votre créativité dans un esprit ludique !
- En continu à partir de 17h51, heure de lancement officiel de la nuit de la lecture, heure de coucher du soleil !
  - Interventions théâtralisées par La Capsule (Blain).
  - Concours photo de grimaces... à faire peur.
- Lectures à 17h00 et 18h00. Pour les enfants à partir de 3 ans.
- Amelia's secret : escape game en réalité augmentée de 18h00 à 20h00. À partir de 12 ans. L'atelier de la Minothèque se transforme en maison hantée. Il faudra trouver tous les indices pour pouvoir s'en échapper...
- Les Loups-garous de Thiercelieu à 19h00 à partir de 10 ans. Le jeu culte de Philippe des Pallières et Hervé Marly est mis à l'honneur, pour jouer à se faire peur ! Le jour, le petit bourg de Thiercelieu semble calme et paisible, mais à la nuit tombée, des loups dévorent les villageois. Comme on s'en doute, villageois et loups-garous ne peuvent pas cohabiter et un seul d'entre eux pourra rester dans le village. Le but du jeu est alors de survivre.
- Scène ouverte à partir de 20h00 : ouvert à tous, lecteurs, conteurs, et aux musiciens pour de petits intermèdes musicaux.

Gratuit. Places limitées. Pensez à réserver.
Un foodtruck sera présent pour la soirée.

Aménagement : appel à volontaires pour l'aménagement du container-atelier et de la "Place de La Minothèque"

Si vous aimez bricoler, jardiner, que vous avez des idées à partager pour rendre la place plus accueillante et pour faire du container un espace répondant à vos besoins, participez à cette commission !

Elle se réunira toutes les 6 semaines environ. L'objectif est de décider comment aménager les espaces, puis de bricoler ensemble pour commencer à aménager et à planter dès le printemps ! Les enfants et adolescents sont aussi les bienvenus !

Pour plus de renseignements ou vous inscrire, appelez Adeline au 02 28 01 20 54 ou par mail : laminotheque@bouvron.eu

Retour en images sur...

Soirée soupe et conte en gallo, vendredi 4 novembre

Soirée Zéro Déchet, vendredi 25 novembre

Coup de cœur Lecture de Nathalie

Là où chantent les écrevisses, de Delia Owens

Quel plaisir de faire connaissance avec Kya, l'héroïne de ce roman, "La fille des marais", petite fille livrée à elle-même très jeune, au milieu du marais, lieu sauvage et fourmillant de vie. Kya nous livre son lien fort avec la nature, avec les mouettes et les insectes des marais, des êtres vivants qui l'accueillent et la relient à la vie plus que ne le font les humains.
On suit son adolescence tout en lisant de manière croisée une enquête policière dans laquelle Kya se retrouvera mêlée alors qu'elle est jeune adulte. Le livre mêle les temporalités, nous projette dans le futur pour nous ramener ensuite dans le passé.
Ce livre vient questionner le "grandir", les différences sociales, la solitude, le lien à la nature et aux humains, le besoin d'attachement. Il nous invite aussi à aller au-delà des apparences, à se relier au vivant, à contempler la nature, à ressentir le monde comme un refuge, un lieu protecteur. Kya, héroïne authentique et engagée, nous emmène avec elle, là où chantent les écrevisses.
Une adaptation cinématographique a vu le jour en 2022.

La programmation culturelle à Horizinc

Vous vous demandez peut-être comment fonctionne le *Comité Consultatif Culture* ? Nous vous dévoilons une de ses missions : la programmation culturelle à Horizinc !

Les cinq élus (dont un appartenant à la minorité) ont été rejoints par 13 citoyens ayant envie de poursuivre le travail entamé depuis de nombreuses années ou par de nouveaux citoyens ayant envie de venir partager autour de la culture.

Réunis régulièrement, au minimum 1 fois par mois, les membres très impliqués discutent des projets en cours et de la programmation culturelle actuelle, mais aussi à venir.

Ainsi, lorsque vous lirez cet article, la programmation culturelle à Horizinc pour la saison 2023/2024 sera achevée et les dates calées avec les sociétés de production et les artistes ; tout ceci se fait aussi dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée lors du vote des budgets en conseil municipal.

Les artistes que nous programmons ont auparavant été vus par des membres de la commission, qui ont envie de faire découvrir un spectacle qu'ils ont bien aimé ; les idées peuvent émaner aussi de propositions reçues directement en mairie par le biais des réseaux que l'on a tissés depuis toutes ces années, elles peuvent aussi être sur proposition de citoyens !

Une fois en possession d'un panel d'artistes potentiellement éligibles, le ***comité consultatif culture*** se réunit, échange, discute, regarde les vidéos, écoute et choisit à la majorité les artistes qui seront présents dans le futur calendrier ! Pas toujours facile de trancher ; tout rentre en ligne de compte : le budget bien sûr, la proximité de la troupe, le genre proposé, la découverte, la possibilité de le rattacher à tel ou tel évènement national ou régional, beaucoup de données à prendre en compte pour le choix définitif.

Une fois ce travail effectué, il reste toute la partie administrative pour l'établissement des contrats ; elle est confiée à Isabelle, en mairie, en charge de la culture. Elle va gérer notamment aussi le calendrier des techniciens qu'il nous faudra embaucher pour chaque concert et en lien avec eux et les artistes, l'éventuelle location de matériel scénique bien spécifique dont nous ne disposons pas à Horizinc !

Elle va créer les visuels propres à chaque concert afin qu'on puisse en faire la promotion, que ce soit sur la page FB Horizinc, mais aussi en version flyer/affiches que des membres de la commission distribuent dans les communes environnantes !

Et quand arrive le jour J du spectacle : les membres de la commission sont sur le pont plusieurs heures avant pour préparer au mieux l'accueil des artistes ! La journée d'un bénévole le jour d'un spectacle est bien remplie, mais ça : ça fera l'objet d'un prochain article !

Le ***comité consultatif culture*** gère aussi actuellement deux projets depuis le début de ce mandat municipal ; c'est ce qu'on a appelé le projet B.E.C., Bouvron En Couleurs. Ce projet consistera d'une part en l'aménagement du rond-point de Bellevue et d'autre part en la mise en peinture du hangar de la Minoterie. Nous reviendrons sur ces sujets dans une prochaine édition : ils continuent à avancer !

De gauche à droite :
1er rang : Christine Orjubin, Marythée Douaud, Geneviève Aoustin
2e rang : Marie Do Meslin, Erick Cheval, Roger Naulin, Anny Naulin, Muriel Lalloue, Catherine Vanson
3e rang : Corinne Reulier, Gaël Charriau, Christelle Sergent, Corinne Ronsin, Shamy Ravdjee
Absents le jour de la photo de classe : Ange Laillé, Léna Cherel, Stéphane Orjubin, Françoise Boudazin, Max Pijotat

Bouvron a fait sa 2e Grande Lessive !

Le jeudi : c'est jour de marché à Bouvron, mais pas que !

Pour la seconde fois, petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à venir étendre leur **Grande Lessive©** sur le thème de "La couleur de mes rêves" le 20 octobre dernier sur la place de l'Abbé Corbillé !

Les enfants des écoles, le Foyer d'Accueil Médicalisé, l'EHPAD Le Logis de la petite forêt et des bouvronnais sont venus colorier notre centre-bourg, le temps d'une journée.

Cet événement a lieu dans le monde entier et regroupe 121 pays ; il fêtait cette année ses 32 ans ! Bouvron s'est donc inscrit parmi les 12 600 000 participants !

Quelques rêves en couleurs en photos : cherchez l'erreur !

Culture et convivialité au menu d'Horizinc

Parce qu'il est important de poursuivre les spectacles ayant lieu à Horizinc par un moment de partage et de convivialité, un grand merci aux associations qui se sont manifestées pour tenir le bar lors des RDV d'octobre et de novembre : **Cantilène, LaMinote** et la **Minothèque** !
Nos photographes ont pu immortaliser deux de ces soirées !

En bref

Gratuité des spectacles communaux pour les mineurs

en conseil municipal VOTÉ

Lors du conseil municipal du 7 septembre 2022, les élus ont approuvé, par 21 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION, le principe de GRATUITÉ de l'ensemble des spectacles culturels municipaux pour les mineurs. L'objectif de cette mesure est de favoriser l'accès des jeunes bouvronnais à la culture et de faire baisser le coût des sorties pour les familles de la commune.

Bouvron Solidarite Accueil

L'association BSA, forte de plus de 40 adhérents, œuvre pour les "Jardins du Cœur"

Nous avons récolté 5 tonnes de pommes de terre, 108 kg de haricots secs, des betteraves rouges et des melonnettes, acheminés aux "Restos du Cœur" de Savenay et Nantes. Quelques sacs de pommes de terre sont réservés au CCAS de Bouvron.

Cette récolte est le fruit du travail d'une trentaine de jardiniers bénévoles et de la Cuma.

Zoom sur le battage des haricots

Le 8 octobre dernier, au parc de la Minoterie, l'association BSA, Bouvron Solidarité Accueil "JARDIN du CŒUR", a organisé une démonstration de battages à l'ancienne de haricots blancs tout au long de la matinée, devant plusieurs dizaines de personnes.

Une quinzaine de bénévoles, dont des collectionneurs de machines agricoles anciennes, Yannick Molinati et Laurent Cauchy de La Bélinais, ont récolté quelques 110 kg de haricots. Cette récolte est nettement inférieure à celle de 2021 (350 kg) en raison notamment des conditions climatiques.

Ces haricots avaient été cultivés dans le jardin des Seringas, un des trois jardins de l'association mis à notre disposition par deux particuliers et la Mairie, nous en profitons pour les remercier. Ils avaient été récoltés à la main.

L'intégralité de la production a été remise aux Restos du cœur de Savenay. Un grand MERCI à tous les bénévoles et aux jardiniers.

Assemblée générale du 18 novembre 2022 et remerciements

Au cours de notre assemblée générale, le 18 novembre dernier, nous avons remercié 3 bénévoles qui ont œuvré pendant de très nombreuses années au sein de notre conseil d'administration. A cette occasion, un cadeau a été remis à l'une d'entre elles. Une médaille de la ville a été remise par notre Maire, Emmanuel Van Brackel, aux deux autres pour plus de 30 années de bénévolat au sein de l'association BSA.

À cette occasion, Marythée DOUAUD s'est exprimé sur le chemin parcouru : "nous n'avions pas imaginé que 32 ans après la création de BSA, nous serions toujours à cultiver des légumes".

Lors de cette assemble générale, Christophe CHARIER a succédé à Serge PEIGNET à la présidence de l'association.

Pour tous renseignements, vous pouvez le contacter au 06 33 42 91 51.

Al'Fa Répit
Le Relais des Aidants

Renseignez-vous par téléphone au 02 40 66 94 58 ou par mail : contact@alfarepit.fr
Site : www.alfarepit.fr

Vous êtes aidants, quel que soit le handicap, la pathologie, l'âge de votre proche aidé, des services sont à votre disposition.

Le relais des aidants apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive. Accès gratuit.

Pour tous les autres handicaps, l'ADMR vous accueille au 02 40 02 07 30.

Le relais des aidants est :

- Un lieu d'écoute (entretiens au domicile ou sur les lieux de permanence)
- Un lieu d'information et de formations pour aider à comprendre et découvrir des outils pour mieux accompagner
- Une offre de temps libéré ou assisté aux aidants, des solutions pour rompre l'isolement et favoriser la vie sociale et relationnelle ; des séjours répit, un service de relayage au domicile, la possibilité d'une prise en charge thérapeutique et sociale de la personne malade au sein d'un accueil de jour ou d'une halte répit
- Un ensemble de services avec des professionnels à votre écoute.

Nous intervenons sur la commune de Bouvron et ses alentours avec des actions spécifiques sur Fay de Bretagne, Blain.

Nos forces pour Robin

Dans le magazine municipal paru au printemps, vous avez pu découvrir la situation de Robin, un jeune Bouvronnais âgé de 11 ans atteint de la myopathie de Duchenne.

Cette maladie diagnostiquée à ses 4 ans est une maladie génétique grave et dégénérative pour lequel il n'existe à ce jour aucun traitement curatif. Au fur et à mesure qu'il grandit, il perd petit à petit l'ensemble de ses muscles, à commencer par la marche. Sa maladie l'handicape de jour en jour un peu plus et il devient urgent d'aménager la maison familiale afin qu'il puisse avoir un espace de vie adapté et qu'il puisse garder de l'autonomie.

Ce projet d'aménagement nécessitant un budget important (plus de 65 000 € avec seulement 20 000 € d'aides légales) auquel va s'ajouter l'achat d'un véhicule adapté (estimé à environ 45 000 € et 15 000 € d'adaptation pour une aide légale de 5 000 €) ainsi qu'un nouveau fauteuil roulant électrique verticalisateur (estimé à 25 000 €).

Malgré notre investissement pour lever des fonds et les dons reçus, nous sommes encore loin du compte aussi nous avons besoin de votre aide qu'elle soit

financière, qu'elle nous permettre de faire connaitre notre situation et l'association Nos Forces Pour Robin ou toute autre bonne idée !

Merci à tous pour l'aide et le soutien que vous pourrez nous apporter !

Stéphanie et Sébastien FOLLIOT
Stella, Robin et Jules

Don du sang

Le sang, c'est la vie. En donnant votre sang régulièrement, vous contribuez à sauver des vies tout au long de l'année.

Prochaines collectes 2023, salle Horizinc à Bouvron :
- Mercredi 18 Janvier
- Jeudi 20 Juillet

Prochaines collectes à Fay de Bretagne :
- Vendredi 19 Mai
- Lundi 23 Octobre

Cantilène, ça vous dit quelque chose ?

L'association l'AMB Cantilène fête ses 40 ans les 21 et 22 janvier 2023 à BOUVRON !
À cette occasion, tous les choristes seront invités, anciens comme actuels autour d'un projet chanté appelé "Voix en Fête, 40 ans de Chorale !"

Au programme :

- Ateliers découverte au cœur de Bouvron, ouverts à tout public (débutant ou confirmé) avec participation libre : venez nombreux
  → samedi matin et début d'après-midi avec 3 chefs de chœur différents : Anne VIGNEAU, Natacha GOURREAU et Déborah FLORNOY
- Répétition de tous les choristes quarantenaires samedi à 16h30 à Horizinc Bouvron
- Restauration sur place le samedi soir
- Spectacle culturel samedi soir à 20h30 à Horizinc : Why Notes et Chanson d'Occasion
- Concert des 40 ans le dimanche après-midi à 15 heures avec les 3 chœurs de Cantilène regroupés :
  → Plurielles, Vocal'sons et Sam'chante, accompagnés des ex-choristes

Une exposition participative des 40 années de vie de Cantilène sera ouverte, où chacun pourra apporter ses photos, affiches, documents, anecdotes concernant la vie de Cantilène à l'époque où il ou elle y chantait. Un espace sera dédié à HORIZINC.

Subventions communales aux associations

Notre méthode concernant les demandes de subventions continue d'évoluer.

Nous allons utiliser l'année 2023 pour tendre vers un calendrier d'année scolaire afin d'intégrer au mieux les gratuités de salle et de les faire coïncider à la programmation de l'année culturelle.

Ainsi, les demandes seront à effectuer de février à mars, puis les études seront faites avant le conseil municipal de mai ou juin.

Les versements des subventions seront réalisés en septembre.

Aussi, les demandes de subventions seront désormais à faire sur le document en ligne. Nous resterons disponibles pour vous aider à cette démarche si nécessaire.

Nous souhaitons présenter la démarche aux associations lors d'une réunion le mardi 31 janvier 2023 à 20h00 à la Minothèque.

Interview de Louise MOISON

Jeune co-présidente du club Saint Sauveur Basket Bouvron

Après les portraits présentés de Mathéo et Timéo (du FCFB) lors du dernier numéro, nous continuons dans celui-ci, de mettre à l'honneur l'investissement de nos jeunes dans les associations sportives de notre commune. Dans cette édition, nous vous présentons le portrait de Louise MOISON investie dans le club de Basket de Bouvron.

Louise, que fais-tu dans la vie ?

J'ai 19 ans, je suis bouvronnaise et suis en 1ère année d'infirmière à St Nazaire. Je fais du basket au club depuis 12 ans.

Quelle est ta fonction dans le club ?

Je suis Co-Présidente avec ma maman Mylène MOINARD qui elle-même est en poste depuis 5 ans. C'est plus rassurant d'être accompagnée et de fonctionner ainsi.

Quelles sont tes motivations pour ce poste ?

J'ai grandi dans ce club et c'est tout naturellement que la présidence est devenue une évidence. Je suis consciente du niveau de responsabilité pour ce poste.

Quelles valeurs souhaites-tu porter au sein du club ?

Le respect de tout, des adultes, du matériel, des règles collectives et de l'esprit collectif. Il est important de garder l'esprit club et de maintenir la convivialité.

Quels sont les effectifs dans le club ?

Il y a actuellement 62 licenciés sur Bouvron.

Peux-tu nous parler de cette fameuse CTC ?

Nous avons créé une CTC (Coopération Territoriale de Clubs) intitulée "Canal Forêt Basket Club" regroupant 4 clubs : Blain, Bouvron, Le Gâvre et Fay de Bretagne dans les catégories jeunes. Cela nous permet de prêter des joueurs sans avoir à effectuer de mutations. Ça favorise surtout la pratique du basket pour tout le monde.

Que peut-on te souhaiter pour cette 1ère année ?

De la réussite dans la conduite de nos projets :

- *Organisation d'une journée de basket U9-U13-U15 le 10 décembre 2022 avec reversement de la recette à l'association à "Nos forces pour Robin"*
- *Avoir 1 bureau solide avec des parents qui participent aux évènements sportifs de l'année*
- *Investissement dans des gobelets recyclables*
- *Continuer à favoriser l'implication des jeunes dans l'arbitrage (les U13 arbitrent les U9)*

À noter également que d'autres jeunes s'investissent dans ce club.

C'est le cas de Arthur MAILLARD qui a une délégation pour le matériel du club. Voici donc deux jeunes encadrants visiblement très motivés et qui sauront, toute l'année sportive, gageons-le, prendre la balle au rebond !

Nous saluons l'engagement du club de Basket qui a dédié l'évènement du 10 décembre 2022, "Basket Famille" à l'association "Toutes nos forces pour Robin".

"Mauricette" reprend son vélo en 2023

L'association "Mauricette" a tenu son assemblée générale dimanche 23 octobre, en présence d'une centaine de bénévoles qui font vivre le spectacle de son et lumière "Mauricette, l'insoumise de la Poche de Saint-Nazaire". Tous ont souhaité que l'histoire continue.

Après 2 ans d'arrêt, en juin et juillet dernier, ce sont quelque 3764 personnes sur les 8 représentations qui ont découvert l'histoire de Mauricette dans ce magnifique site en plein air qui se peaufine chaque année tant au niveau des gradins que des décors, plus vrais que nature ! "C'est une merveilleuse aventure et je remercie le photo club de Savenay qui a réalisé plus de 900 photos du spectacle que l'on pourra retrouver sur le site de l'association" poursuit Michel Lefort, président.

L'association portée par la vitalité de ses bénévoles va développer 3 projets en 2023 :

- Un parcours historique, mémorial et touristique avec les communes du Nord de la Poche de Saint-Nazaire. Sait-on qu'un village près de Saint-Omer a été totalement rasé ? Sait-on que c'est à Bouvron que le Général de Gaulle, en mai 1951, a souligné que "c'est ici que s'est terminé la seconde guerre mondiale en Europe", le 11 mail 1945 ? L'association travaillera avec les deux directeurs du blockhaus de Batz-sur-Mer, Luc et Marc Brauer, et Michel Gautier, qui a mené une action identique sur le Sud de la Poche.
- Un projet de collecte de mémoire des 3 années de création et de représentations du spectacle Mauricette, piloté par Patricia et Denis, deux comédiens.
- Et début 2023, un projet de rallye auto-moto sur le parcours de la Poche, ouvert à tout public pour découvrir les communes de la Poche et l'association.

Les 6 commissions de l'association travaillent déjà sur les représentations des **29 et 30 juin** et des **1er, 3, 4, 6, 7 et 8 juillet 2023**. Il sera possible d'acheter des bons-cadeaux et de réserver des places dès décembre, notamment sur les marchés de Noël.

Si vous souhaitez rejoindre l'association en qualité de comédien ou travailler sur les projets, contactez l'association par mail :
assomauricette@gmail.com
Site : www.associationmauricette.com

Libre expression de la minorité

Les Rats Pièces

Café-théâtre

Vendredi 3 et samedi 4 février 2023 - 20h30

Salle Festive Horizinc

Les Rats Pièces vous invitent à leur désormais traditionnel cabaret avec deux soirées au programme différent : des troupes de Nantes, Nort sur Erdre, Rezé, Savenay ou Malville ont répondu présentes pour cette nouvelle édition !

Sketchs, saynètes, musique et autre show en tout genre se succéderont pour créer la surprise, le rire, l'émotion...

Petite restauration tout au long de la soirée.

Bonne humeur garantie !

Organisé par Les Rats Pièces, section théâtre de l'Amicale Laïque
Tarif : 8€ / carte Fal et -12 ans : 5€
10€ les 2 soirées Café-théâtre des 3 et 4 février
Contact et réservations par mail :
lesratspiecesbouvron@gmail.com
ou par téléphone : 06 38 17 07 32

les Rats Pièces invitent leurs cousins à Horizinc !

Samedi 11 mars 2023

En effet, le Masque à Rats, compagnie nantaise de théâtre amateur, revient à Bouvron pour présenter deux pièces écrites et mises en scène par Hervé Gourdin :

→ **Les Rats Porteurs, "Ivres d'un rêve..."**

Deux artistes de rue voient leur chaise à porteurs volatilisée en plein festival. Leur gagne-pain disparu, il ne leur reste plus qu'à imaginer avec le public les idées les plus farfelues pour survivre. Une seule chose est sûre : porteurs ils étaient, porteurs ils resteront parce que... "Des porteurs, faut qu'ça porte !"

→ **Laddergame**

Cette pièce est un "jeu d'échelles" surprenant. Des perturbations dans le train-train quotidien déclenchent, pour le personnage principal, une avalanche de rêves, souvenirs, visions poétiques ou cauchemardesques. Des scènes perchées, surréalistes, avec des hauts, des bas... Au fil des tableaux, l'échafaudage devient lui-même un personnage aux multiples visages.

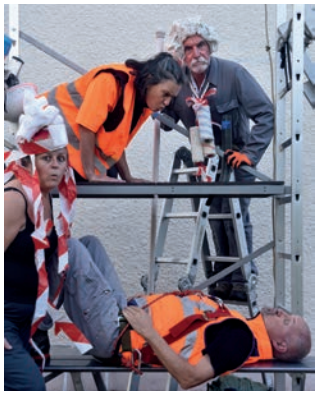

En 2023, Bouvr'On Danse !

Après le succès de ses derniers galas, l'association Bouvr'on Danse a ouvert deux nouveaux cours en septembre en raison de la hausse des effectifs. Désormais les cours se déroulent les mercredis, jeudis, vendredis et samedis.
Pour permettre aux parents de découvrir ce que vivent leurs enfants pendant les cours dispensés par Samuel Quintin, l'association a proposé aux familles d'enfants de maternelle et primaire d'assister à un cours la semaine précédant les congés de Noël. C'est un moment convivial qui a pu être remis en place avec l'allègement des restrictions sanitaires.
Comme elle l'a fait par le passé, l'association va proposer cette année un stage de danse ouvert à tous - pas seulement aux membres de l'association - de manière à faire découvrir aux bouvronnais d'autres styles de danse.

Arts et Passions, première exposition organisée par l'association Les Z'Arts

"Arts et Passions" première exposition organisée par l'association Les Z'Arts le 5 et 6 novembre à Horizinc a eu un réel succès. Plus de 200 personnes ont pu découvrir les réalisations de créatrices et créateurs locaux dans différentes matières et techniques artistiques (photographes, aquarellistes, sculpteurs, marqueteur, céramiste, maître d'œuvre en miniature, macramé, poétesses, etc.) ; le public a pu échanger et partager avec eux leur passion. L'association Les Z'Arts a réussi par cet événement à valoriser ces artistes qui font partie du patrimoine culturel vivant.

Laura, animatrice au CSC Tempo, et les Impromptus Culturels et Nomades ont présenté "une mise en son" et "une mise en vue" à l'ouverture de l'exposition.

Devant le succès de cette manifestation, l'association Les Z'Arts a reçu de nombreux messages de soutien et de félicitations. Pourquoi pas renouveler "Arts et Passions" en 2024 ? Qu'en pensez-vous ?

Les membres de L'Association Les Z'Arts atelier peinture artistique vous souhaite pour l'année 2023 une jolie palette de couleurs riches d'émotions, de rencontres, de joie pour un tableau rempli de bonheur.

Pour nous rencontrer :
Maison des Associations : le mercredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 9h30 à 12h00
Contact : Muriel - Tél. 06 32 40 98 81
Mail : Leszarts@yahoo.fr - f : leszartsbouvron

La SECD à Bouvron

Depuis 2017, l'Amicale Laïque lutte contre le racisme et les discriminations en organisant au sein de l'école publique Félix LECLERC et au sein de la commune, des débats autour de la différence. C'est en participant à la SECD (Semaine d'Education et de Lutte contre le Racisme et toutes les formes de Discriminations) que l'Amicale s'inscrit dans une démarche de communication, d'échange et de remise en question des préjugés.

Les 2e et 3e semaines de mars, nous diffuserons aux élèves de l'école publique Félix LECLERC un film qui sert de base à un débat animé par l'une des trois bénévoles de l'Amicale Laïque de Bouvron. Du CP au CM2, chacun aura un débat adapté, de 30 à 60 minutes. Les élèves de maternelle ont aussi leurs débats autour du court métrage "Petites casseroles" de Connor FINEGAN et Eric MONTCHAUD. Ces débats sont animés par chaque maîtresse de maternelle.

Pour capter un public plus large, **un débat public est également organisé le vendredi 17 mars à 18h00, Maison des Association, Salle Blé Noir, à Bouvron.** Ce débat est sur le thème des "dys" (dysphasie, dyslexie...) et sera animé par une orthophoniste, logopède. Il est ouvert à toutes et tous.

Sur cette période (date communiquée ultérieurement), une exposition à la Minothèque sera également organisée en collaboration avec l'association Les Z'arts de Bouvron.

Nous vous attendons nombreux sur ces évènements pour lutter contre les discriminations !

"1 naissance, 1 arbre"
2e édition

Dans le cadre de son engagement écologique, la commune de Bouvron participe désormais depuis 2021 à l'opération "Une naissance, un arbre" : pour chaque nouveau-né, un arbre est planté sur la commune.

Pour cette deuxième édition, une dizaine de familles a répondu présente et a participé à la plantation des arbres sur un nouveau site en présence du maire, Emmanuel Van Brackel et des membres du comité consultatif écologie-mobilité samedi 19 novembre.

Un nouveau lieu a été retenu cette année : il s'agit de la parcelle attenante au Monument de la Reddition ; accueillant déjà le rucher municipal.

La trentaine d'arbres plantés, constitués de charmes, chênes pédonculés, châtaigniers, frênes, merisiers, néfliers, hêtres, noisetiers et poiriers sauvages vont ainsi former à terme une forêt.

Ces arbres contribueront non seulement au stockage du CO_2 et à la photosynthèse mais également à nourrir les abeilles voisines grâce à des essences mellifères et fruitières.

De plus, une dizaine d'arbres viendront enrichir la haie bocagère créée l'an dernier sur le site d'Horizinc.

Cette action est en parfaite cohérence vis-à-vis des enjeux de préservation des sols naturels et forestiers et de la trame arborée du territoire.

Bouvron en fleurs - 2e édition

Afin d'améliorer le fleurissement urbain sur l'ensemble du bourg mais également au cœur de nos hameaux, la municipalité renouvelle l'opération "Bouvron en fleurs" au printemps prochain.

Cette nouvelle édition se déroulera selon de nouvelles modalités.

Afin de pouvoir permettre à un plus grand nombre de Bouvronnais de fleurir leurs espaces, nous avons fait le choix de proposer cette année uniquement des semences.

D'autre part, pour simplifier cette opération, plus besoin de s'inscrire, il vous suffira de vous rendre à partir de mi-février en mairie, aux horaires habituels, pour retirer votre sachet de semences*.

Une permanence le samedi 18 février de 10h à 12h sera également proposée en mairie.

Élue coup de cœur Fleurs et Paysages 2022 de Loire-Atlantique pour sa gestion de plus en plus durable de l'ensemble de ses espaces verts, son travail avec les agriculteurs autour du Plan Communal de gestion du bocage et de planification des haies et ses actions liées à l'Atlas de la Biodiversité Communale, nous espérons notre commune toujours plus fleurie et comptons sur chaque jardinier qui sommeille en vous.

**Un sachet de semences par foyer Bouvronnais dans la limite des stocks disponibles.*

Bouvron en douceur !

Plusieurs aménagements routiers vont être mis en place cette année dans le bourg afin de sécuriser et d'apaiser les circulations. Discutés et débattus en Comité Consultatif Écologie Mobilité, ces aménagements ont également pour objectif de nous accompagner, habitants, riverains, usagers, vers une mobilité plus vertueuse pour l'environnement que sont les mobilités douces (marche à pied, vélo, trottinette...).

Des chicanes avec ou sans plateau ralentisseur

L'expérimentation menée en 2022 sur l'ancienne RN 171 a permis de montrer l'efficacité du dispositif avec une réduction des vitesses moyennes de 20km/h. Ceci a permis également de mieux identifier les impacts et les contraintes des différents usagers, et notamment des véhicules plus lourds que sont les cars et engins agricoles.

Ce retour d'expérience sera mis à profit pour les aménagements à venir.

Des chicanes avec ou sans plateau ralentisseur pourront ainsi être mises en place sur les axes principaux du bourg avec pour objectif de marquer l'entrée en agglomération et de mieux faire respecter la vitesse demandée.

En complément de la mise en place éventuelle de chicanes, un réseau de chaucidous sera également déployé.

C'est quoi le chaucidou ?

Le "chaucidou", contraction de chaussée pour la circulation douce, est une route composée d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes. Le chaucidou est de plus en plus plébiscitée, et pour cause...

Quels avantages ?

- **Une circulation plus sécurisée pour les piétons et cyclistes :** la distance de sécurité latérale est bien respectée avec les véhicules motorisés.
- **Un meilleur partage de la route :** la bande centrale dédiée aux véhicules motorisés est réduite, les bandes blanches viennent rappeler la priorité des vélos et des piétons sur la chaussée.
- **Un usage du vélo facilité :** ces aménagements permettent une meilleure continuité des circulations douces car elles utilisent un réseau dense de voiries existantes.
- **Un coût moindre pour la collectivité :** en comparaison d'aménagements de voirie lourds, cela permet à budget identique de couvrir plus de voies.
- **Un impact environnemental réduit :** la mise en place d'une peinture sur route ne nécessite pas de travaux lourds.
- **Un déploiement rapide :** les travaux se limitent à de la peinture sur route et à la mise en place de panneaux.

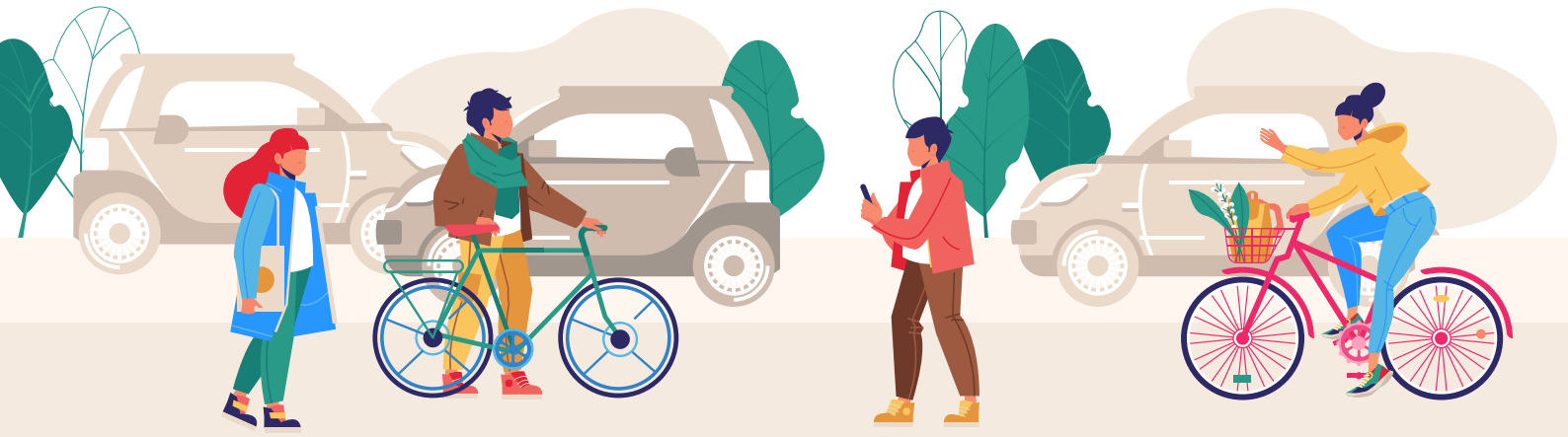

Le chaucidou, comment ça marche ?

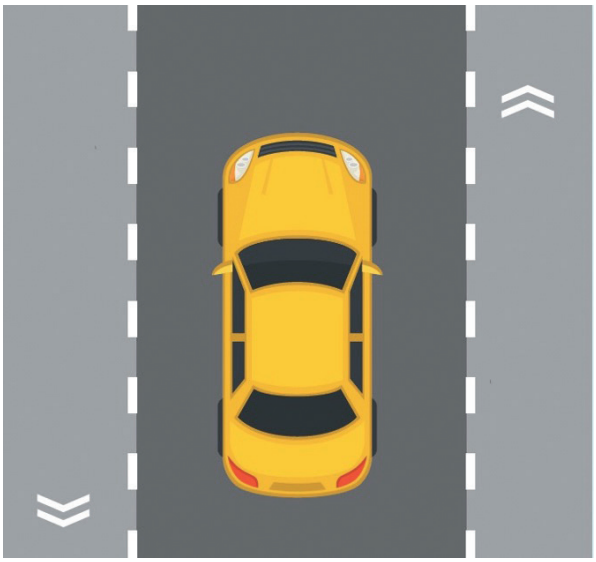

CAS 1 **Un véhicule circule seul sur le chaucidou**

Le véhicule circule sur la voie centrale.

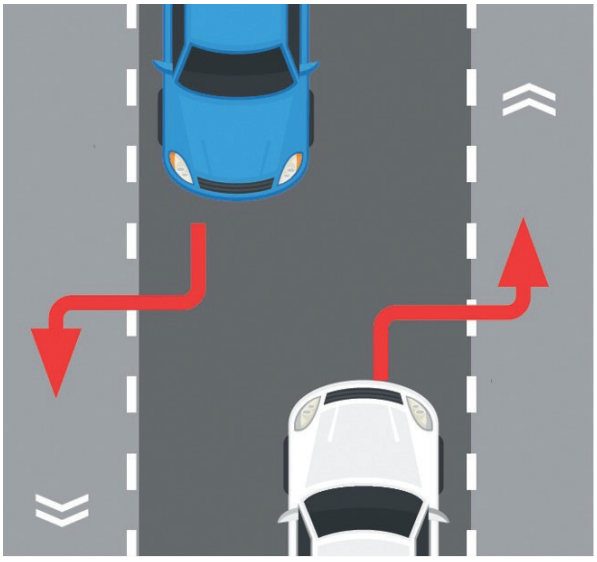

CAS 3 **Deux véhicules se croisent**

Si deux véhicules se croisent, chacun se déporte sur la bande de droite, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.

CAS 2 **Un véhicule croise un ou plusieurs cyclistes ou piétons**

Si un véhicule croise un cycliste ou un piéton, dans le même sens de circulation ou en sens inverse, il reste sur la voie centrale.
Les cyclistes et piétons circulent sur les bandes latérales.

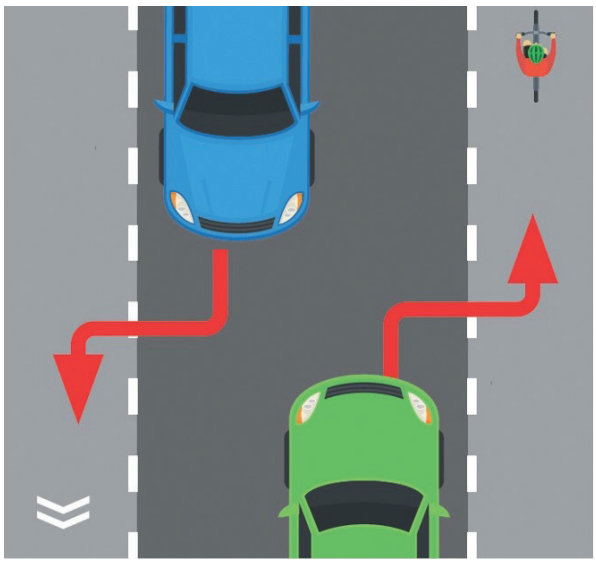

CAS 4 **Deux véhicules se croisent en présence de piétons ou cyclistes**

Si deux véhicules se croisent en présence de piétons ou cyclistes, chaque véhicule se déporte sur la bande de droite, en restant derrière le piéton ou le cycliste et en maintenant une distance de sécurité adaptée, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.

Le code de la route s'applique à tous les usagers, piétons, vélos, voitures, camions, cars, engins agricoles...
Les villages et le bourg sont des zones de vie, roulons à vitesse réduite pour respecter les autres usagers et les riverains.

BOUVRON ZD

Objectif zéro déchet

Comment éviter les déchets en faisant soi-même ?

Annuaire de la seconde main et de la réduction des déchets en Loire-Atlantique.

Mammifères

Hérisson d'Europe
Erinaceus europaeus Linnaeus

POIDS : de 0,8 à 1,2kg
TAILLE : 18-31 cm + 2-3 cm pour la queue
LONGÉVITÉ : jusqu'à 10 ans + souvent 3 ans

DESCRIPTION :
Il a une silhouette ronde, un museau pointu, des piquants sur le dos, les flancs et le front. Le reste de son corps est recouvert de poils brun-gris. Omnivore, il raffole des escargots et des insectes mais se nourrit également de végétaux et parfois d'autres vertébrés (reptiles, batraciens…)

Reptiles

Lézard des murailles
Podarcis muralis

POIDS : moins de 9 gr
TAILLE : moins de 20 cm
LONGÉVITÉ : jusqu'à 7 ans

DESCRIPTION :
Petit lézard avec une longue queue fine de coloration marron. Il est actif la journée où il vient se réchauffer au soleil. Son alimentation est composée d'insectes, d'araignées, de mille-pattes. Sa période de reproduction débute en avril, la femelle pond 2 à 9 œufs 2 à 3 fois par an.

Oiseaux

Faucon crécerelle
Falco tinnunculus

POIDS : de 160 à 250 gr
TAILLE : 35 cm de lg, 75 cm d'envergure
LONGÉVITÉ : jusqu'à 10 ans

DESCRIPTION :
Petit rapace au plumage crème moucheté de noir. Doté d'ailes pointues et fines, il effectue un vol stationnaire lorsqu'il a repéré une proie avant de fondre dessus en piqué. Il se nourrit de petits mammifères. La femelle pond 3 à 6 œufs à partir du mois d'avril.

Invertébrés

Citron
Onepteryx rhamni

POIDS : moins de 1 gr
TAILLE : 25 à 40 mm
LONGÉVITÉ : jusqu'à 12 mois

DESCRIPTION :
Papillon de couleur jaune vif pour le mâle, blanc-verdâtre pour la femelle. Il hiverne dans les feuillages persistants (lierres, houx, ronces…) et réapparaît parmi les premiers papillons dès février butinant les rares fleurs précoces. Sa chenille est de couleur vert bleuté.

Plantes

Succise des prés
Succisa pratensis Moench

TAILLE : 30 à 100 cm de hauteur
FLORAISON : de juillet à octobre

DESCRIPTION :
Plante vivace de la famille des herbacées. C'est une des principales plantes hôtes de la chenille du Damier de la sucisse. Ses fleurs bleues sont globuleuses. Elle apprécie les prés et bois humides.

Espèces exotiques envahissantes

Aster à feuilles lancéollées
Aster lanceotalus

TAILLE : 50 à 100 cm de hauteur
FLORAISON : d'août à octobre

DESCRIPTION :
C'est une plante vivace originaire d'Amérique. Sa fleur ressemble à celle des pâquerettes et ses feuilles sont en forme de lances (lancéolées). Elle apprécie les sols argileux, frais et humides, avec une bonne exposition au soleil. Il ne faut pas la planter mais éliminer les foyers.

Amphibiens

Grenouille agile
Rana dalmatina

POIDS : environ 15 gr
TAILLE : De 4 à 7 cm
LONGÉVITÉ : entre 4 et 7 ans

DESCRIPTION :
Grenouille terrestre de couleur brun. Son chant est un caquètement sourd. Vit dans les boisements et bocages, paturages préservés, et apprécie les bords de zone humide. Elle se nourrit d'insectes et de mollusques. La femelle pond des grappes d'oeufs dans les mares.

Poissons

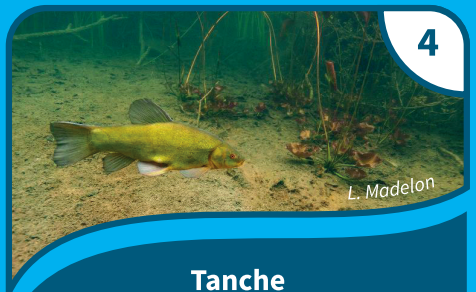

Tanche
Tinca tinca

POIDS : jusqu'à 7 kg
TAILLE : jusqu'à 70 cm
LONGÉVITÉ : jusqu'à 20 ans

DESCRIPTION :
De la famille des Cyprinidés et de couleur verdâtre/brun, son corps est recouvert de petites écailles protégées d'un épais mucus. C'est un poisson fouisseur, ses barbillons lui servent à fouiller la vase où il se nourrit de larves, petits crustacés, végétaux.

Le jeu des 8 familles
Biodiversité bouvronnaise